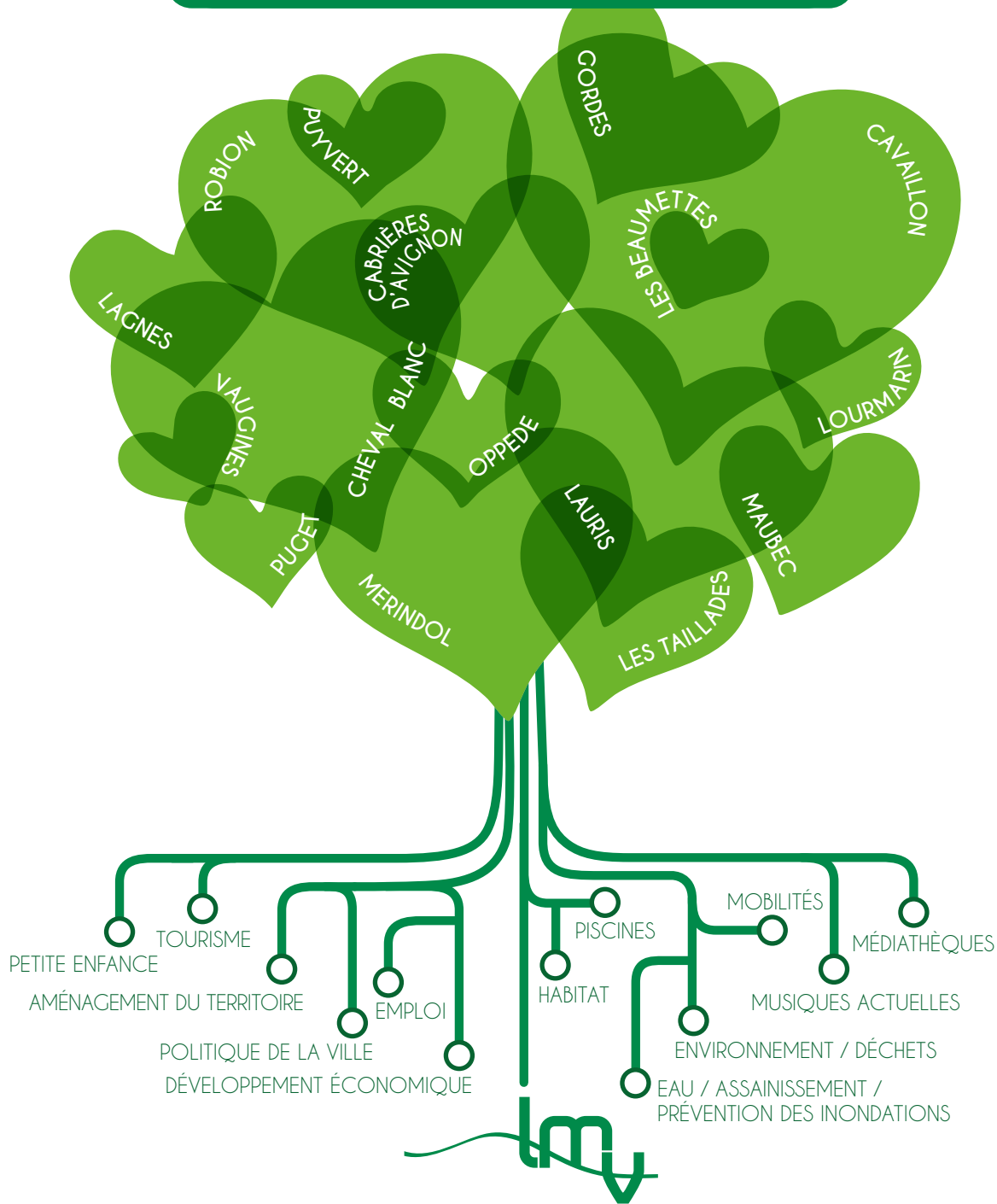


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2017
- **Président** : Gérard DAUDET
- **16** communes
- **55 163** habitants
- **355 km²**
- **155 hab / km²**
- **268 ha** de zones d'activités économiques
- **49** bâtiments et équipements hors offices de tourisme

En 2025, LMV c'est :



Siège administratif



14 Structures multi-accueils Petite Enfance



La Maison de la Petite Enfance



2 Piscines



3 Offices de tourisme



2 lieux de Musiques actuelles



12 Médiathèques et 1 point Lecture



1 scène nationale



6 Déchetteries



Centre tertiaire de Lagnes



1 Espace France services



1 Point justice



1 Pôle mobilité



2 Campings



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

CAMPINGS



Budget annexe :
(lire en page Finances)

TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Budget annexe :
(lire en page Finances)

EMPLOI



PISCINES



POLITIQUE DE LA VILLE



TRANSPORTS



Budget annexe :
(lire en page Finances)

ENVIRONNEMENT





Budget annexe :
(lire en page Finances)



Comptes administratifs 2025 :

**Dépenses d'équipement
engagées : 13 988 857,44 €**
(avec fonds de concours,
subventions d'équipement)

**Dépenses de fonctionnement :
52 349 406,58 €**

**Recettes de fonctionnement :
55 502 356,62 €**

Dette par habitant : 412,10 €

Désendetttement : 2,17 ans
LES PRINCIPAUX FINANCEURS :



LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2025

Février 2025

LMV est lauréate de deux appels à projets CITEO (collecte et tri hors foyer).



Mai 2025

La tarification jeunes du réseau CmonBus passe de 100 euros à 60 euros l'année.



Printemps 2025

Démarrage de la feuille de route numérique, pilotée par le service Politique de la ville et inclusion numérique et le réseau des Médiathèques.



23 mai 2025

Inauguration du sentier de l'observatoire La Garrigue à Mérindol.

21 juillet 2025

Visite de la ministre de la Ville, Juliette MEADEL.



Juillet 2025

Inauguration de l'avenue de Vidauque à Cavaillon.



Août 2025

Classement en catégorie 1 de l'office de tourisme Destination Luberon.



2 septembre 2025

Inauguration du nouveau réseau de transport urbain CmonBus.



Septembre 2025

Déploiement du projet pédagogique piscine dans le cadre du savoir nager.



2 septembre 2025

Inauguration de la nouvelle médiathèque de Lagnes.



Octobre 2025

Inauguration du chemin du Moulin de Losque à Cavaillon.



Septembre 2025

Participation de LMV à l'exercice national cyber REMPAR25.

Octobre 2025

Début des travaux de requalification des digues de Cavaillon.



Automne 2025

Exploitation des nouveaux bâtiments de STEF et de TERRAVITA sur le parc d'activités des Hauts Banquets.



EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

Suite aux élections municipales de mars et juillet 2020, la Gouvernance de LMV Agglomération a été renouvelée. Les 55 nouveaux élus communautaires ont été installés le 9 juillet 2020 et ont réélu Gérard Daudet à la Présidence de l'Agglomération.

Suite aux élections municipales et intercommunales d'avril 2026, une nouvelle gouvernance a été établie.

Président



Gérard DAUDET, Maire de Cavaillon

Le bureau



Patrick SINTES
1^{er} vice-Président,
Maire de Robion
*Délégué au développement
économique*



Christian MOUNIER
2^e vice-Président,
Maire de Cheval-Blanc
*Délégué à la gestion et à la
valorisation des déchets*



André ROUSSET
3^e vice-Président,
Maire de Lauris
Délégué aux mobilités douces



Philippe BATOUX
4^e vice-Président,
Maire de Mérindol
*Délégué aux espaces naturels
sensibles*



Frédéric MASSIP

5^e vice-Président,
Maire de Maubec

*Délégué à l'eau, à l'assainissement
et au marché de Coustellet*



Nicole GIRARD

6^e vice-Présidente,
Maire des Taillades

*Déléguée au tourisme et aux
campings*



Delphine CRESP-PIROLA

7^e vice-Présidente,
Maire de Cabrières-
d'Avignon

Déléguée à la petite enfance



Richard KITAEFF

8^e vice-Président,
Maire de Gordes

*Délégué à l'aménagement du
territoire et à la politique de
l'habitat*



Claude SILVESTRE

9^e vice-Président,
Maire de Lagnes

Délégué à l'agriculture et à la ruralité



Jean-Pierre GERAULT

10^e vice-Président,
Maire d'Oppède

*Délégué à l'économie
entrepreneuriale et à la prospection
d'entreprises exogènes*



Jean-Pierre PETTAVINO

11^e vice-Président,
Maire de Lourmarin

*Délégué au développement
numérique*



Sylvie GREGOIRE

12^e vice-Présidente,
Maire de Puyvert

Déléguée à l'environnement



Amélie JEAN

13^e vice-Présidente,
Maire de Puget

Déléguée aux piscines



Frédérique ANGELETTI

14^e vice-Présidente,
Maire de Vaugines

Déléguée à l'emploi et à la formation



Claire ARAGONES

15^e vice-Présidente,
Maire des Beaumettes

*Déléguée aux médiathèques et aux
musiques actuelles*



Elisabeth AMOROS

conseillère
communautaire
déléguée, Adjointe au
Maire de Cavaillon

Déléguée à la politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET LES MEMBRES DES COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

CABRIÈRES D'AVIGNON

Pascal JUNIK (Développement économique, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de la ville)

CAVAILLON

Alain ATTARD (Petite enfance, ANRU et cœur de ville)

Magali BASSANELLI (Développement économique, GEMAPI et pluvial, piscines)

Fabienne BLANCHET (Développement économique, tourisme et campings)

Roland CARLIER (Gestion et valorisation des déchets, eau et assainissement)

Marie-Hélène CLEMENT (Gestion et valorisation des déchets, petite enfance)

Patrick COURTECUISSÉ (Espaces naturels sensibles, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Mathilde DAUPHIN (Développement numérique, emploi et formation, piscines)

Martine DECHER (Agriculture et ruralité, mobilités douces)

Eric DERRIVE (Transports, ANRU et cœur de ville)

Gérard JUSTINESY (Espaces naturels sensibles, eau et assainissement, GEMAPI et pluvial, travaux et accessibilité)

Fabrice LIBERATO (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, aménagement du territoire et politique de l'habitat, Travaux et Accessibilité)

Laurence PAIGNON (Développement numérique, médiathèques et musiques actuelles, transports)

Céline PALACIO (Emploi et formation, politique de la ville)

Julia PIERI (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings)

Jean-Philippe RIVET (Environnement, Agriculture et ruralité)

Isabelle ROUX (Environnement, mobilités douces)

Jean-Michel SELLES

Eric VOURET (Finances)

Maria-Térésa DU PORT DE PONCHARRA (ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

Etienne BOURSE (Développement économique, tourisme et campings)

Jean-Pierre PEYRARD (Finances, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, gestion et valorisation des déchets, travaux et accessibilité, GEMAPI et pluvial, agriculture et ruralité, mobilités douces)

Annie PONTET (Environnement, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

CHEVAL BLANC

Félix BOREL (Environnement, eau et assainissement, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Gaëtane CATALANO LLORDES (Développement économique, travaux et accessibilité, politique de la ville)

Marie-Thérèse NEMROD BONNAL (Développement numérique, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville)



GORDES

Marie-Thérèse MACK (Développement économique et numérique, emploi et formation, environnement, eau et assainissement, GEPU et pluvial, médiathèques et musiques actuelles, agriculture et ruralité, piscines, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

LAGNES

Véronique MILESI (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles)

LAURIS

Séverine MARIANI-RENOUX (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings, piscines)

Christine LION (Finances, développement économique, aménagement du territoire et politique de la ville)

Didier SEBBAH (Développement numérique, emploi et formation, environnement, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles)

MAUBEC

Aurore STELLA (Développement numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, piscines, mobilités douces)

MÉRINDOL

Sophie BUCHACA (Développement économique et numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, tourisme et campings, piscines, aménagement du territoire et politique de la ville)

OPPÈDE

Danielle AUDIBERT (Petite enfance, travaux et accessibilité, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat, ANRU et cœur de ville)

ROBION

Marie-José MONFRIN (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, piscines)

Michel NOUVEAU (Environnement, agriculture et ruralité)

Christine NALLET (Développement économique, environnement, médiathèques et musiques actuelles, mobilité, aménagement du territoire et politique de la ville)

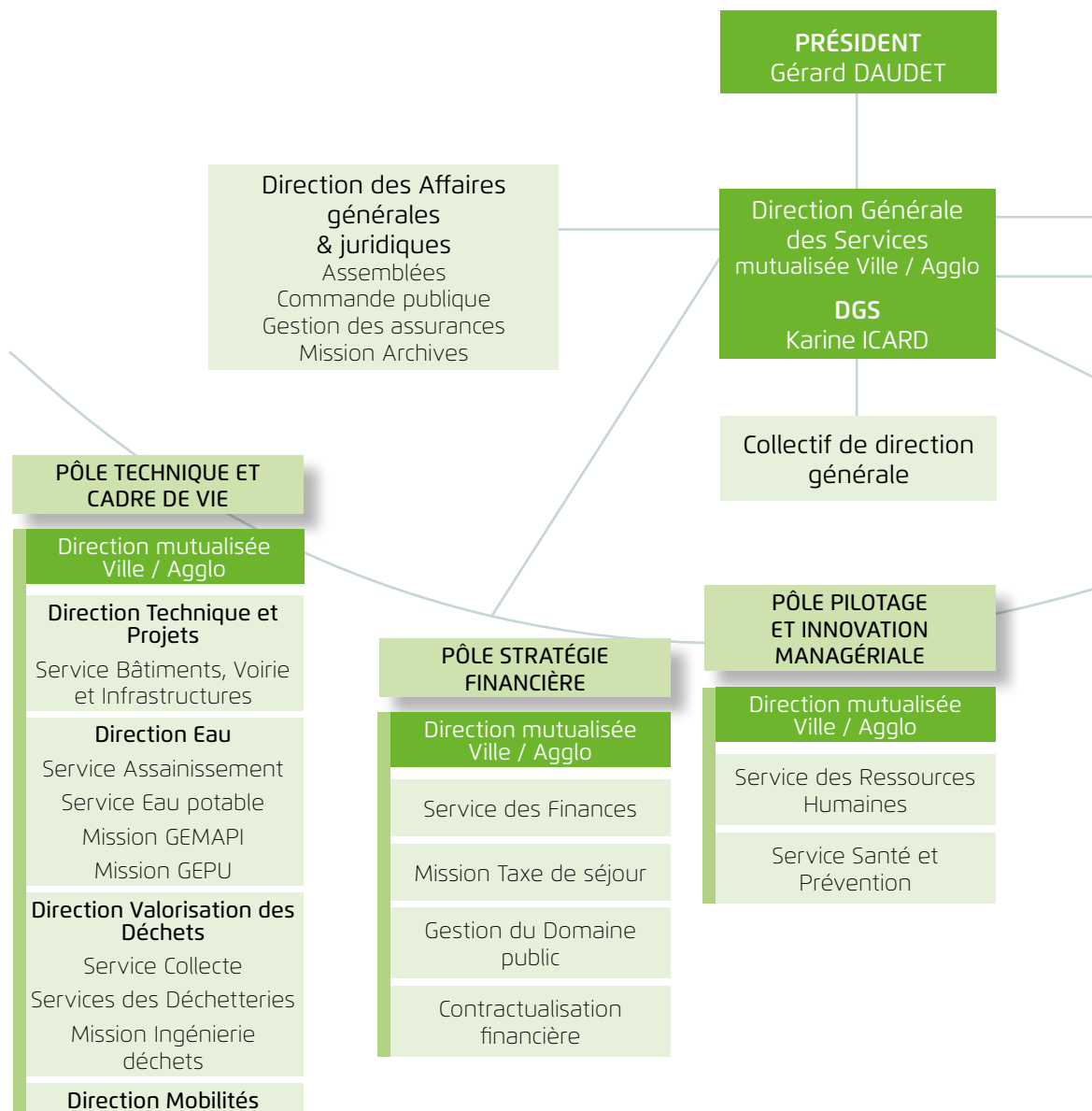
LES TAILLADES

Michel LE FAOU (Finances, développement économique, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de la ville)



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

au 31 décembre 2025



DONNÉES SOCIALES

EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents : 370
(263 femmes, 107 hommes)

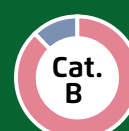
Titulaires : 277 agents
(201 femmes, 76 hommes)

Contractuels : 93 agents
(62 femmes, 31 hommes)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



58 personnes
dont
48 femmes
10 hommes



105 personnes
dont
92 femmes
13 hommes



207 personnes
dont
123 femmes
84 hommes

MOYENNE D'ÂGE : 43,96 ANS

Femmes

44,45 ans



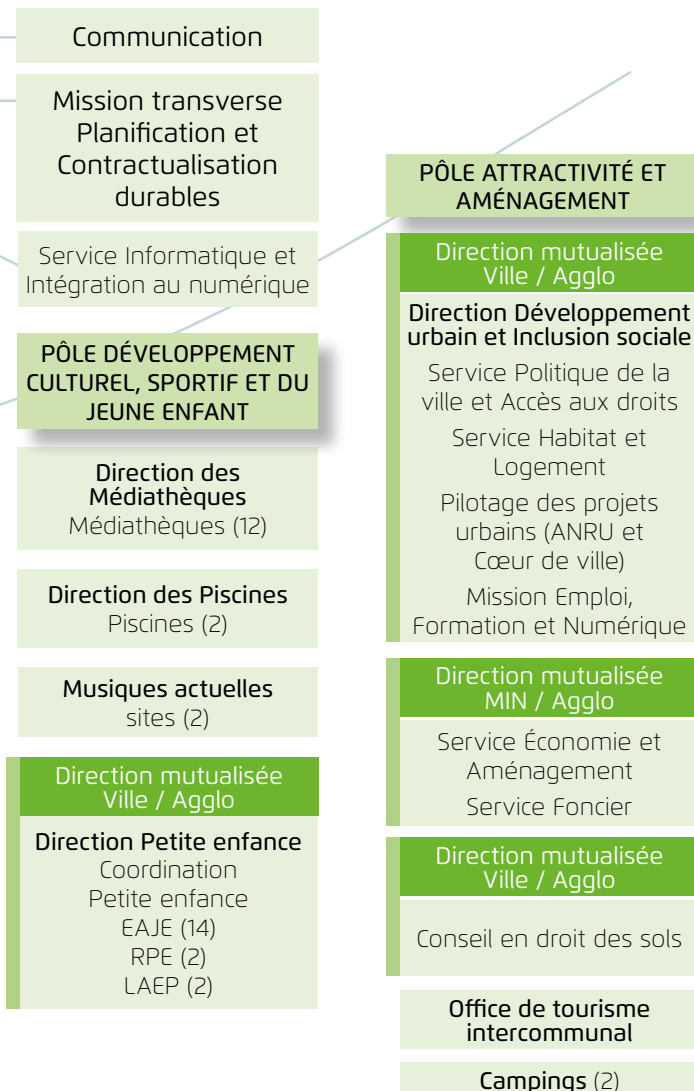
Hommes

42,75 ans



TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

27 agents
Obligation d'emploi : 6%
Taux LMV : 7,5%



LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

15

2. DÉCHETS

18

3. ENVIRONNEMENT

25

4. EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI

33

5. PETITE ENFANCE

40

6. POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/HABITAT/ACCÈS AUX DROITS

46

7. TRANSPORTS ET MOBILITÉ DOUCE

51

8. TOURISME/CAMPINGS

55

9. MÉDIATHÈQUES ET MUSIQUES ACTUELLES

61

10. PISCINES

67



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service Développement économique a pour mission de mettre en place un parcours résidentiel des entreprises sur le territoire, permettant un accompagnement de la création au premier développement et à l'implantation.

Par son action, il favorise aussi la création de valeur ajoutée au travers d'entreprises de la filière économique « Naturalité ». Il promeut aussi le territoire et permet l'accueil d'entreprises sur les zones d'activités économiques que compte le territoire. Enfin, il permet le développement de l'emploi, tant en termes quantitatif que qualitatif.



LES RÉALISATIONS 2025

Parc d'activités des Hauts Banquets (Cavaillon)

- Création de 150 emplois par l'entreprise **STEF** (Société de Transports et d'Entrepôts Frigorifiques) suite à la livraison de son nouveau bâtiment. La deuxième phase de travaux, qui prévoit la construction d'un second bâtiment au même endroit est envisagée. STEF est une entreprise française spécialisée dans le transport, la logistique et le conditionnement des produits alimentaires sous température dirigée (de -25 °C à +18 °C), offrant des solutions de stockage, livraison en 24/48 h, e-logistique, co-packing et digitalisation de la chaîne du froid en France et en Europe.

- **TERRAVITA** démarre l'exploitation de son nouveau bâtiment et crée ainsi 35 emplois. TERRAVITA est un laboratoire français spécialisé dans la conception, le développement et la distribution de compléments alimentaires, de nutrition sportive et de produits de bien être.

- **AROMA-ZONE**, un des leaders français de la cosmétique, lance les travaux de construction d'un bâtiment comprenant un service achats, un service recherche et développement ainsi que des activités de stockage et de conditionnement. L'ouverture de ce bâtiment à l'automne 2026 permettra l'embauche de 150 nouveaux collaborateurs pour la marque, qui ouvre aussi une boutique en juin 2026 en centre-ville de Cavaillon.



Parc d'activités du Tourail (Maubec – Oppède)

Démarrage des travaux d'aménagement de mai à décembre 2025 de l'extension du parc d'activités. LMV propose à la commercialisation **7 lots à bâtir** de 953 m² à 3 585 m² pour des activités artisanales, commerciales ou de bureau sur **12 666 m² de foncier cessible**.

Les premiers permis de construire des entreprises candidates ont été déposés au service urbanisme pour un démarrage des travaux de construction prévus au 2e semestre 2026.

Selon les projections, ce parc d'activités doit accueillir 60 emplois.



Centre tertiaire de Lagnes

Le Centre tertiaire de Lagnes est un site construit en 2005 par LMV et labellisé Haute qualité environnementale. Il fait 1 500 m² et est composé de 4 bâtiments. Il remplit un rôle de pépinière d'entreprises de l'agglomération qui offre aux entrepreneurs des bureaux à louer, un espace de coworking, une salle de réunion, un espace de détente et même une brasserie.

Neuf entreprises y sont domiciliées, soit directement auprès de LMV, soit auprès d'Espace tertiaire, qui gère le coworking et l'accueil ponctuel des entreprises.

Depuis septembre 2025, il accueille la médiathèque de Lagnes sur deux plateaux de 75m² carrés chacun reliés par un escalier intérieur créé pendant l'été 2025.

PERSPECTIVES 2026

PARC D'ACTIVITÉS DES HAUTS BANQUETS

- Démarrage de l'exploitation du bâtiment d'AROMA-ZONE
- Démarrage des travaux de construction du bâtiment d'EVEN (150 emplois sur 5 ans). EVEN est un groupe coopératif agroalimentaire breton fondé en 1930, actif dans la distribution alimentaire principalement aux professionnels (restauration hors domicile, boulangeries, vente à domicile)
- Dépôt du permis de construire d'un ensemble de bureaux pour un cabinet d'experts comptables
- Dépôt du permis de construire du complexe sportif Z5.

DÉCHETS



La Direction Valorisation des déchets a pour mission de mettre en œuvre la politique déchets de LMV Agglomération.

Elle comprend 4 services :

Le service COLLECTE en charge de :

- La collecte en **régie** des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Coustellet (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages notamment sur la ville centre,
- Le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes et Les Beaumettes ainsi que les 5 communes du sud Luberon : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaujournes,
- La gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Coustellet).

Le service INGÉNIERIE DÉCHETS en charge du suivi des contrats et des finances. Il comprend 2 agents.

Le service DÉCHETTERIE / POINTS D'APPORT VOLONTAIRE en charge de :

- L'organisation des 5 déchetteries en régie : 3 sites multi matériaux et 2 sites dédiés aux déchets verts,
 - Le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les points d'apport volontaire.
- Il comprend 10 agents dont 1 coordonnateur pour l'encadrement des agents d'accueil de déchetterie, en régie.

Le service PRÉVENTION en charge du :

- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et de la mise en œuvre des actions associées,
 - Déploiement des composteurs individuels et collectifs,
 - Développement des actions de communication auprès des administrés pour améliorer la qualité du tri.
- Il comprend 5 agents.

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un animateur biodéchets au sein de la cellule qualité pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ainsi que le déploiement et la gestion du compostage au sein de l'agglomération.



LES RÉALISATION 2025

L'année 2025 s'est caractérisée par :

- Le développement de la cellule qualité qui poursuit son organisation et renforce ses actions de sensibilisation ainsi que le repérage des erreurs de tri auprès des usagers. Parmi les actions principales mises en œuvre en 2025 pour atteindre cet objectif, on trouve la lutte contre le gaspillage alimentaire, les interventions auprès du public et en particulier des jeunes (foire de Cavaillon, fête de la science, la fête de la petite enfance, etc.),
- La poursuite des formations gratuites de compostage à destination des usagers sur les sites Mon Espace Vert à Cavaillon et Vaugines,
- Le déploiement de 28 conteneurs enterrés et semi-enterrés sur le territoire LMV,
- La poursuite de la consolidation de la redevance spéciale auprès des professionnels du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2025



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

17 122 tonnes d'OMR collectées sur le territoire de LMV (contre **17 116 tonnes** en 2024, **16 999 tonnes** en 2023, **17 666 tonnes** en 2022, **18 297 tonnes** en 2021, **17 994 tonnes** en 2020, année COVID, et **18 019 tonnes** en 2019), soit une légère augmentation de 0,04% sur 2025/2024, mais une diminution de 4,98% si l'on compare à 2019.

(310 kg / habitant)

Moyenne nationale : 225 kg (2023)
Moyenne Région PACA : 331 kg (2023)
Moyenne Vaucluse : 304 kg (2023)

• Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

En 2025, **9 904 tonnes de déchets verts** ont été broyés et livrés en local.

À noter que les quantités réceptionnées sur les deux sites sont stables pour Cavaillon et en augmentation pour Vaugines :

- MEV Cavaillon : **- 0,72 %** par rapport à 2024
- MEV Vaugines : **+ 11 %** par rapport à 2024

• Le déploiement des corbeilles de tri dans les écoles du territoire

Après le déploiement des poubelles de tri dans les bureaux en 2023, LMV a équipé en 2024 les écoles, collèges et lycées, ainsi qu'une partie des crèches et médiathèques, de corbeilles de tri. En 2025, la cellule qualité a poursuivi le déploiement de ces équipements dans les établissements scolaires.

La corbeille OMR historique a disparu au profit d'une corbeille bleue pour le papier et d'une jaune pour les emballages. Ces corbeilles sont en carton recyclé et recyclable et sont fabriquées en France.

LES CHIFFRES CLÉS 2025

La collecte sélective



LES EMBALLAGES recyclables

2 059 tonnes d'emballages collectés sur le territoire LMV en 2025 (contre 1 888 tonnes en 2024, 1 669 tonnes en 2023 et 1 709 tonnes en 2022), soit une progression de 4.98% entre 2024 et 2019. On peut observer des disparités selon les secteurs :

- **+ 17,25 %** sur le secteur SIECEUTOM
- **+ 46,24 %** sur le secteur SIRTOM



LE PAPIER

572 tonnes de papier collectés sur le territoire LMV en 2025

(contre 611 tonnes en 2024, 589 tonnes en 2023, 641 tonnes en 2022, 694 tonnes en 2021, 743 tonnes en 2020 et 857 tonnes en 2019).

On observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années, qui s'explique entre autre par l'extension de tri sur le secteur du SIRTOM..

- 6,31 % entre 2025 et 2024



LE VERRE

1 977 tonnes de verre collecté sur le territoire de LMV en 2025 (contre 1 979 tonnes en 2024, 2 011 tonnes en 2023, 2 077 tonnes en 2022, 2 031 tonnes en 2021), soit une baisse marginale de 0.09 % par rapport à 2024.



• Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30% des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2023, les ventes de composteurs sont en continuelle augmentation avec une hausse de 178 % en 2024 par rapport à 2023 pour un total de 724 composteurs individuels vendus. Cette hausse importante peut s'expliquer par la campagne nationale de communication liée à l'entrée en vigueur de la loi AGECL au 1^{er} janvier 2024.

En 2025, **273 composteurs ont été vendus**, représentant une baisse de 62% par rapport à 2024. Des séances gratuites d'information sont assurées par la cellule qualité sur chaque site Mon Espace Vert.

Les collectes spécifiques (CARTON, TEXTILE)

LE CARTON

861 tonnes de cartons collectés en 2025 contre 867 tonnes en 2024, soit une légère baisse de 0.67 % par rapport à 2024.

Face à l'augmentation des tonnages de cartons collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans les emballages, dans les OMR), la collecte spécifique des cartons a été développée en 2022 pour réduire la part dans les OMR de cette matière recyclable, et continue à être déployée au sein de la collectivité (9 nouveaux PAV - Points d'apport volontaire - en 2025).



• Le stand Valorisation des déchets sur la Foire de Cavaillon

Grâce à ses outils pédagogiques pensés par LMV et développés par un entrepreneur local (pilotage d'une BOM numérique, collecte de PAV à l'aide d'un bras robotisé, etc.), complétés par un Escape Games mobile consacré au zéro-déchet, ainsi que par de nouveaux jeux, une armoire « consommer autrement », un camion PAV et un casque virtuel pour apprendre à trier les déchets, LMV était présente cette année encore avec des animations ludiques et pédagogiques pour sensibiliser au tri et au compostage.

Durant les 4 jours de foire, 1 527 personnes sont passées sur le stand, soit une augmentation de 35% par rapport à 2024.



LE TEXTILE

44 colonnes aériennes sont déployées sur l'ensemble du territoire LMV par un prestataire privé, TLC. 167 tonnes ont été collectées en 2025 (contre 130 tonnes en 2024).





• Fête de la science 2025

Cette année encore, le service Déchets a proposé un stand à la fête de la science de Cavaillon les 10 et 11 octobre 2025. La cellule qualité était présente avec deux jeux pédagogiques : l'un permettant de mieux comprendre le fonctionnement d'une déchetterie, d'un centre de tri et d'un incinérateur, l'autre portant sur la transformation des déchets (leur évolution dans le temps et leur valorisation). Ces animations avaient pour objectif de sensibiliser à la notion de déchet et à l'importance du tri pour permettre leur valorisation et atténuer leur impact sur l'environnement.

• Collecte de jouets

Du 1^{er} au 30 novembre 2025, des bacs de collecte ont été déployés dans tous les locaux LMV afin de collecter des jouets inutilisés pour l'opération " Laisse Parler Ton Cœur " organisée par Ecosystem et Ecomaison. Ces jouets sont ensuite récupérés par le Secours Populaire de Lauris et redistribués à des familles bénéficiaires.

Pour cette nouvelle participation, ce sont 700 kg de jouets qui ont été récoltés.

Une initiative solidaire et éco-responsable réussie qui favorise le réemploi, sensibilise au gaspillage et permet aux familles les plus démunies de bénéficier de cadeaux pour les fêtes.

• Déploiement de la lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2025, la cellule qualité a engagé une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des établissements de restauration collective du territoire. Le premier accompagnement a été déployé auprès du lycée Ismaël Dauphin de Cavaillon.

Un diagnostic du gaspillage alimentaire a été réalisé et les équipes en place ont été formées aux pesées alimentaires, notamment lors de la préparation des repas et en sortie de cuisine, afin d'identifier les quantités préparées, servies et gaspillées.



DÉCHETTERIES

23 266 tonnes collectées dans les déchetteries LMV **en 2025** contre 22 573 tonnes en 2024, soit + 3.07 % par rapport à 2024.

Dont :

9 904 tonnes de déchets verts réemployés par les usagers et les agriculteurs locaux après broyage (déchetterie de Coustellet comprise)

3 918 tonnes de gravats

3 780 tonnes d'encombrants

1 785 tonnes de bois

1 451 tonnes d'éco-mobilier

974 tonnes de ferraille

590 tonnes de D3E (déchets d'équipement électrique et électronique)

452 tonnes de cartons

568 tonnes de déchets de balayures

66 tonnes d'EcoDDS (déchets chimiques)

27 tonnes d'huiles de vidange

PERSPECTIVES 2026 : PROJETS À VENIR, ORIENTATIONS, ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) approuvé le 9 février 2023 pour la période 2023-2027, des actions de prévention et de communication mises en œuvre par la cellule qualité seront poursuivies en 2026, l'objectif étant une réduction significative de la production d'OMR à traiter par l'intercommunalité.

De plus, l'installation continue de colonnes à cartons contribuera également à cette diminution.

L'étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets lancée en 2023 devrait permettre de mettre en place une collecte séparée des biodéchets avec notamment l'amplification du déploiement du compostage individuel et collectif, ce qui entraînerait une réduction significative de la production d'OMR à traiter par LMV. La cellule qualité va en parallèle poursuivre ses actions contre le gaspillage alimentaire auprès des établissements scolaires.

La cellule qualité poursuivra également sa mobilisation à travers des animations de sensibilisation tout public. Elle accompagnera les communes membres

qui le souhaitent dans la gestion des déchets lors de leurs événements et poursuivra le déploiement de corbeilles de tri au sein des mairies. Par ailleurs, elle prévoit la mise en place d'éco-délégués dans les établissements scolaires du territoire, dont la mission consistera à porter des projets pouvant bénéficier d'un financement et d'un accompagnement de la part de LMV.

De plus, LMV prévoit d'installer un contrôle d'accès sur une déchetterie test, afin de comptabiliser les apports des usagers.

Le développement de la redevance spéciale sur le territoire ainsi que l'accompagnement des professionnels sont également à poursuivre.

Enfin LMV continuera de participer aux travaux de la société publique locale chargée de la construction d'un nouveau centre de tri à Vedène.

ENVIRONNEMENT



PRÉSENTATION DE LA MISSION

La Mission transverse Planification et Contractualisation durables assure la cohérence et la transversalité des projets menés par l'ensemble des services de l'agglomération en matière de développement durable et de transition écologique. Aussi, elle :

- Participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement et de développement durable,
- Favorise l'adaptation de la politique environnementale de LMV aux enjeux nationaux et locaux,
- Co-pilote, coordonne et évalue les projets en matière de développement durable et notamment assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan Climat Air Energie Territorial qui fixe la feuille de route de l'intercommunalité pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050,
- Recherche les financements liés aux projets de transition écologique et énergétique,
- Contribue à l'appropriation des enjeux du développement durable par les services et élus de la communauté d'agglomération,
- Participe aux rencontres et aux réseaux professionnels liés à la transition écologique.

La Mission transverse Planification et Contractualisation durables est directement rattachée à la Direction Générale des Services. Elle est composée d'une chargée de mission.



LES RÉALISATIONS 2025

1 - Contrat d'objectif territorial (COT) avec l'ADEME – Engagement dans la démarche « Territoire en transition »

Après une première phase de diagnostic, LMV a signé son COT avec l'ADEME le 14 juin 2024 qui permet de bénéficier d'un accompagnement humain et financier de l'ADEME pour mettre en œuvre les actions du PCAET. La convention porte sur la période 2024-2028 et finance les actions de LMV après une phase d'audit réalisé en 2025 à partir des deux référentiels de l'ADEME : « Climat, Air, Energie » et « Économie Circulaire et Déchets ». Le financement de l'ADEME s'élève à 350 000 €.

2 - Adoption du premier Plan de Transition dans le cadre du Bilan Carbone de LMV

Suite à la réalisation de son premier **Bilan Carbone** en 2024 et portant sur le patrimoine et les compétences de l'EPCI, le conseil communautaire a adopté en 2025 son « **Plan de Transition** » comportant 41 actions réparties selon 5 thématiques :

1. Énergie
2. Déplacement des agents / flotte de véhicules
3. Déplacement des visiteurs / Transport public
4. Achats et immobilisations
5. Déchets.

Les actions prévues dans ce Plan de Transition ont pour objectif de **réduire les émissions de gaz à effet de serre de LMV de 7 % d'ici 2030, soit 1408 tonnes de CO2** non émises par LMV dans le cadre de son patrimoine et de ses compétences.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs du PCAET approuvé en 2022.

3 - Participation à la planification écologique régionale et aux réseaux professionnels liés à la transition écologique

Suite au lancement par l'État en 2024 de la démarche de **planification écologique territorialisée**, LMV a été associée à la définition de la feuille de route dans le cadre de la Planification Écologique Régionale qui a abouti, le 11 décembre 2024, à la signature des accords. À l'instar de plusieurs autres collectivités et entreprises de la Région SUD, le conseil communautaire de LMV a ratifié les « accords pour la transition écologique » par délibération du 3 juillet 2025.

LMV devra ensuite produire sa propre feuille de route sur la base des objectifs et du plan d'actions du PCAET, du Plan de Transition du Bilan Carbone et des actions projetées dans le cadre de la démarche « Territoire en Transition » avec l'ADEME.

Dans le cadre de la déclinaison de la planification écologique au niveau départemental, LMV a également participé à la 2^{ème} édition de la concertation départementale de Vaucluse le 16 octobre 2025. Elle participe également aux travaux du Club PCAET, aux Rencontres PACA Climat organisées chaque année à Marseille, au réseau des chargés de mission COT de l'ADEME ainsi qu'aux différents comités de pilotage organisés par l'État ou l'ADEME, dont celui mis en place pour l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère en Vaucluse approuvé en 2025.

4. Approbation du Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDENR)

Le conseil communautaire de LMV a approuvé, le 4 décembre 2025, le **Schéma Directeur des Énergies Renouvelables** porté par le SCOT pour les 2 intercommunalités (LMV et CCPSMV) qui a établi le diagnostic, les potentialités du territoire et la stratégie opérationnelle de développement des énergies renouvelables qui se traduit, pour LMV, avec les objectifs suivants :

- **Réduction des consommations d'énergie de 6 % d'ici 2030** (par rapport à 2022) et de 28 % d'ici 2040 (soit respectivement une consommation d'énergie qui passerait de 983 GWhs en 2022 à 926 GWhs en 2030 et à 707 GWhs en 2040) ;
- **Augmentation de la part d'énergies renouvelables dans la consommation totale** qui passerait de 15 % en 2022 (soit 145 GWhs) à **30 % en 2030** (soit 275 GWhs) et à 57 % en 2040 (soit 404 GWhs).

5- Copilotage de la démarche « Budget Vert » avec le Service des Finances

LMV a engagé les services de l'agglomération dans la démarche d'élaboration d'un Budget Vert fin 2023. La mission transverse a élaboré une aide à la cotation du budget pour les services afin de les aider à qualifier les dépenses :

- Extrêmement favorables
- Favorables
- Neutres
- Défavorables
- Extrêmement défavorables.

La cotation « Budget Vert » est désormais intégrée dans les documents budgétaires (budget primitif, compte financier unique) et réalisée selon les 6 axes de la taxonomie européenne.

6 – Mise en œuvre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et évaluation à mi-parcours

Suite à l'approbation du PCAET en juin 2022 par le SCOT et en octobre 2022 par le conseil communautaire de LMV, plusieurs actions ont été engagées ou poursuivies en 2025 contribuant aux objectifs du PCAET :

- Participation à l'élaboration et approbation du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables porté par le SCOT visant à définir la stratégie et le plan d'actions pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés dans le PCAET à l'horizon 2050,



- Signature du nouveau PACTE TERRITORIAL France RENOV' avec l'ALTE pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments pour les ménages et le petit tertiaire,
- Réalisation de plusieurs diagnostics énergétiques sur les bâtiments intercommunaux préalables à la réalisation de travaux et à l'installation de système de pilotage des consommations,
- Programme de réduction des consommations d'éclairage public,
- Poursuite du projet AVELO3 financé par l'ADEME : élaboration du Schéma Directeur Cyclable, actions d'animation et de sensibilisation à l'usage du vélo (opération LMVélo), équipements vélo installés dans les 16 communes du territoire (arceaux vélo, stations de gonflage, bornes de recharge, consignes de stationnement sécurisées),
- Poursuite de l'opération « 1 000 vélos »,
- Développement du covoiturage : renouvellement de l'adhésion à Blablacar Daily,
- Poursuite de la conversion de la flotte de véhicules : acquisition de véhicules électriques légers,

- Poursuite du télétravail (depuis le 1^{er} novembre 2022),

- Développement des actions prévues au PLPDMA (plan de prévention des déchets) : développement du compostage individuel et collectif notamment, mise en œuvre du projet de tri à la source des biodéchets,

- Mise à jour du « Guide du touriste éco-responsable » en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal Destination Luberon,

- Participation à l'élaboration du **Plan de Protection de l'Atmosphère 84** porté par l'État,

- Participation aux travaux menés par le PNR du Luberon pour l'élaboration du **Plan Paysages Transition Énergétique et Écologique** (PPTÉE) qui a vocation à apporter, en complément des objectifs de développement des énergies renouvelables fixées dans le SDENR approuvé, une dimension citoyenne, écologique et paysagère à la transition énergétique. Ce Plan Paysages fixera des objectifs de qualité paysagère et un référentiel des énergies. Les études se poursuivront pour une adoption du PPTÉE en 2026.

En 2025, le SCOT et les deux EPCI ont commencé à travailler sur l'évaluation à 3 ans du PCAET ; les résultats de cette évaluation seront présentés en 2026 dans la perspective d'ajuster le plan d'actions pour les 3 ans à venir et surtout de préparer la révision du PCAET en 2027.

7 - Préparation et suivi des contractualisations engagées

- **Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME** formalisé en 2024 visant à accompagner notre collectivité dans le développement des actions « climat air énergie » et « déchets et économie circulaire »,

- Accompagnement de la Direction Déchets pour le suivi du **Contrat d'Objectifs Déchets avec la Région** signé en 2024,

- Suivi du **CRTE** (Contrat de Réussite et de Transition Écologique) avec l'État fixant les objectifs prioritaires d'intervention de l'État en matière de transition écologique, participation aux travaux de définition des critères d'évaluation des actions inscrites au CRTE,

- Suivi du contrat « **Nos Territoires d'abord** » avec la Région et des projets financés par la Région : deux STEP intercommunales, aménagement des pistes cyclables,

- Nouvelle convention « **Pacte Territorial France Rénov** » signée avec l'ALTE permettant aux habitants et entreprises du territoire de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuits dispensés par l'ALTE (Agence Locale pour la Transition Énergétique) pour leurs travaux de rénovation énergétique. Quatre permanences sont mises en place sur le territoire de LMV : siège de LMV et Espace France services à Cavaillon, mairies de Robion et de Lourmarin,

- Renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL TEP CV – Territoire à énergie positive porté par le PNR du Luberon : LMV adhère à ce dispositif depuis 2015 qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement

par un conseiller en énergie partagé visant à identifier les locaux les plus consommateurs d'énergie, à proposer un programme de travaux pour diminuer les consommations énergétiques ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et pour augmenter la production d'énergies renouvelables.

8 - Recherche de financements liés à la transition énergétique et écologique

Préparation du dépôt des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires institutionnels auprès desquels LMV est engagée dans le cadre des contractualisations ci-dessus et suivi desdits dossiers :

- Plan vélo 2024-2027 (équipements vélo pour les communes) : subvention obtenue au titre du programme ALVEOLE+ (CEE) à hauteur de 61 050 € (en complément de la subvention de l'ADEME dans le cadre de l'AAP AVELO3 obtenue à hauteur de 96 487 €),
- Contrat d'objectif de territoire (COT) : versement d'une première subvention de 75 000 € en 2025 dans le cadre de l'aide de l'ADEME à hauteur de 350 000 € sur la durée du contrat (2024-2028),
- Extension du réseau d'assainissement Quartiers Est de Cavaillon : subventions obtenues de l'Agence de l'Eau à hauteur de 1 365 071 € et de l'Etat (DETR) à hauteur de 200 000 €,
- Installation de points de mesure de débit sur le réseau d'assainissement de Cavaillon : subvention obtenue de l'Agence de l'Eau à hauteur de 94 237 €,
- AAP « Tri Hors Foyer » : subvention obtenue de CITEO à hauteur de 303 240 €,

- AAP « Optimisation des emballages ménagers » : subvention obtenue de CITEO à hauteur de 225 003 €,
- Préparation et dépôt des demandes de paiement au fur et à mesure de la réalisation des projets financés.

9 - Développement des actions de sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique et du réchauffement climatique

- Pilotage des réunions associant les élus et les chefs de service dans le cadre des nouvelles démarches engagées : COT, Bilan Carbone, Planification écologique régionale, etc.
- Suivi des appels à projets scolaires auprès des écoles et centres de loisirs visant à sensibiliser les enfants aux enjeux du réchauffement climatique (thématiques des AAP élargies : « Déchets et tri », « Biodiversité », « Protection des pollinisateurs », « Économies d'eau », « Mobilités douces »),
- Présentation des enjeux de l'alimentation méditerranéenne en Groupe Ecogestes (dans le cadre du PAT du PNR du Luberon),
- Formation à l'animation de la « Fresque du Climat » et participation à l'École de Formation Interne,
- Rédaction d'articles relatifs aux questions environnementales pour la mensuelle distribuée aux agents et aux élus avec les bulletins de salaire,
- Veille juridique et information régulière auprès des chefs de service des actualités environnementales.



10 - Participation à des programmes de recherche et d'évaluation

En 2025, LMV a participé à deux programmes de recherche et d'évaluation :

- Associations de plusieurs partenaires institutionnels sur les émissions de gaz à effet de serre.

Ce programme, piloté par le SGPE (Secrétariat Général à la Planification Écologique du Gouvernement), a pour objectifs de mettre en place et tester avec les collectivités bénévoles une méthode harmonisée d'estimation des émissions de gaz à effet de serre par secteur.

LMV a été associée à ce programme qui a mobilisé 17 collectivités différentes tout au long de l'année 2025.

Les résultats de ce travail seront présentés courant 2026 pour une intégration de l'outil d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre par l'ADEME à l'automne 2026.

- Projet de recherche sur la mise à l'agenda budgétaire de la transition écologique pour le Réseau Finances Locales.

Cette étude, réalisée à la demande du Réseau Finances Locales et ses partenaires (dont Intercommunalités de France, l'AFIGESE, La Banque Postale, l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, Lab'Urba, PUCA) a pour objectif de comprendre dans quelle mesure l'engagement dans une démarche de transition écologique conduit les communautés d'agglomération à revoir leurs choix financiers en dépenses et en recettes.

LMV a participé à l'enquête de terrain à laquelle ont également participé trois autres communautés d'agglomération.

CHIFFRES CLÉS 2025

11 projets scolaires soutenus par LMV dans le cadre des Appels à Projets Scolaires pour un total de 5 270 € de subventions allouées et **plus de 300 élèves sensibilisés chaque année aux enjeux environnementaux.**

2,248 millions d'Euros de subventions obtenues en 2025 pour financer les projets du territoire en faveur de la transition écologique.

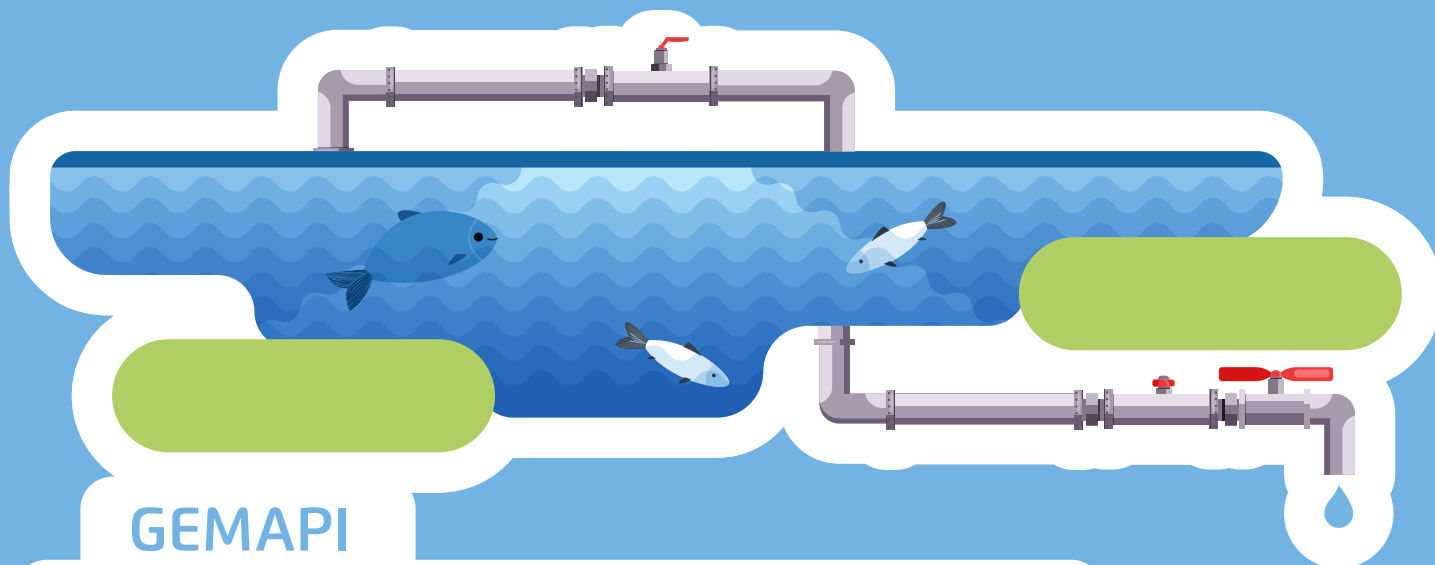
Schéma Directeur des Energies Renouvelables : des objectifs ambitieux pour le territoire !

- **Réduction des consommations d'énergie de 6 % d'ici 2030** (par rapport à 2022) et de 28 % d'ici 2040 (soit respectivement une consommation d'énergie qui passerait de 983 GWhs en 2022 à 926 GWhs en 2030 et à 707 GWhs en 2040) ;

- **Augmentation de la part d'énergies renouvelables dans la consommation totale** qui passerait de 15 % en 2022 (soit 145 GWhs) à 30 % en 2030 (soit 275 GWhs) et à 57 % en 2040 (soit 404 GWhs).

PERSPECTIVES 2026

- Demande de labellisation auprès de l'ADEME suite à la réalisation de l'audit dans le cadre de la démarche COT – Territoire en transition,
- Engagement dans la démarche TACCT de l'ADEME pour l'adaptation au changement climatique et élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde,
- Rédaction d'un nouveau CRTE (Contrat de Réussite de la Transition Ecologique) avec l'État,
- Formalisation des engagements de LMV dans le cadre de la Planification Ecologique territorialisée (COP régionale),
- Finalisation de l'évaluation du PCAET et ajustement du plan d'actions avant la révision du PCAET prévue en 2027,
- Sensibilisation et formation en interne aux enjeux du réchauffement climatique : Fresque du Climat, participation à l'Ecole de Formation Interne,
- Création d'un réseau d'ambassadeurs / éco-délégués dans les collèges et lycées du territoire
- Développement de nouveaux partenariats pour inciter au changement de mode de chauffage sur le territoire,
- Recherche de financements et montage des dossiers de demande de subvention pour tous les projets s'inscrivant dans les objectifs du développement durable : Fonds vert, aides Etat (CRTE), Région (contrat « Nos territoires d'abord », Département, ADEME, Agence de l'Eau, etc),
- Participation aux programmes de recherche et d'évaluation,
- Demande de renouvellement du label régional « Territoire durable, une COP d'avance ».



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

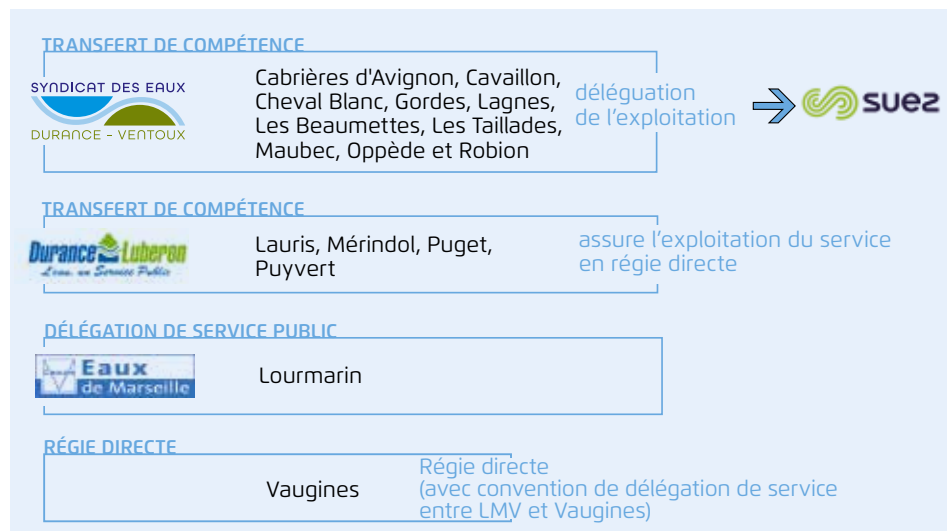
La Direction de l'Eau et de l'Assainissement met en œuvre les politiques publiques de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse en matière de gestion de l'eau, de préservation des milieux aquatiques et de prévention des risques liés aux inondations.

Dans ce cadre, LMV exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Depuis le 1er janvier 2020, l'Agglomération assure également les compétences relatives à l'eau potable, à l'assainissement collectif et non collectif ainsi qu'à la gestion des eaux pluviales urbaines, conformément aux dispositions de la loi NOTRe.

La Direction veille ainsi à garantir un service public performant, durable et de proximité, au bénéfice des habitants et des acteurs du territoire.

SERVICE EAU POTABLE

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE



CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble du territoire LMV, l'adduction d'eau potable représente environ :

- **766 km de réseaux,**
- **29 500 abonnés,**
- 3,7 millions de m³/an facturés (hors Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert).

Le prix moyen du m³ d'eau est en moyenne de 1,97 €/m³ sur le territoire, avec des disparités selon le mode de gestion.

Pour les communes de Lourmarin et Vaugines, LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux.

RÉALISATIONS 2025

La gestion courante des services a été assurée : maintien des rendements réseaux à un niveau élevé, facturation, réponses aux usagers, nettoyage des réservoirs, potabilité de l'eau (100 % de conformité), gestion efficace de la période de sécheresse, etc.

LOURMARIN (Forage du Couturas)

- Travaux d'étanchéité des bâches et de la galerie de liaison du forage du Couturas afin de sécuriser la qualité de l'eau potable,
- Accompagnement de la mise en conformité administrative du forage du Couturas.



SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert

assure l'exploitation du service en régie directe

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Lourmarin

RÉGIE DIRECTE

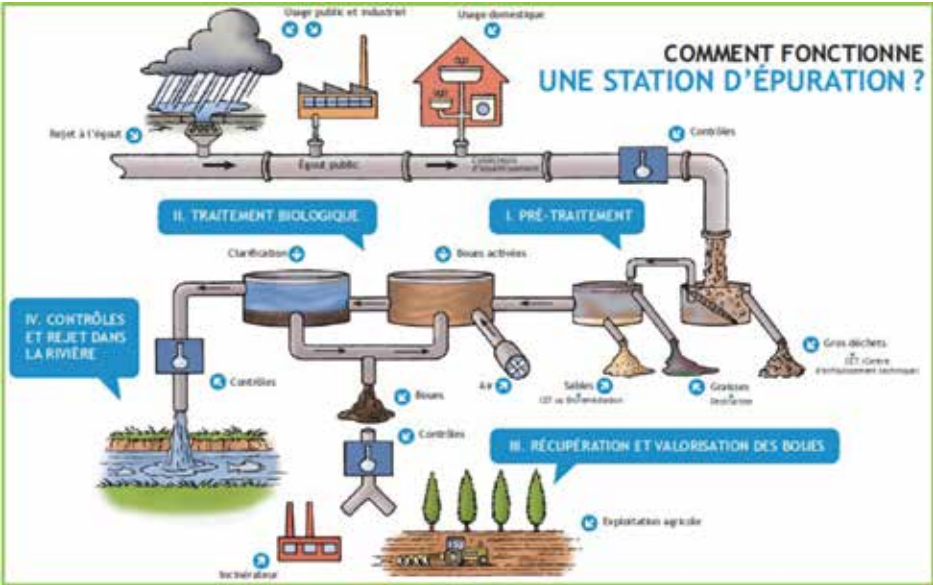
Vaugines

CHIFFRES CLÉS

Le patrimoine des 16 communes représente au total :

- 18 stations d'épuration
- 52 postes de relevage des eaux usées
- 200 km de réseaux séparatifs
- 75 km de réseaux unitaires

L'agglomération assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux, sauf sur les communes de Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert.



RÉALISATIONS 2025

Le Pôle Eau assure de nombreuses missions de service public :

- Gestion administrative et comptable du service,
- Renseignement aux usagers par voies numérique, postale ou téléphonique,
- Suivi des délégataires (Suez Eau France et Société des Eaux de Marseille),
- Avis rendus dans le cadre de l'instruction des permis de construire,
- Renseignements d'urbanisme dans le cadre des ventes immobilières,
- Entretien des avaloirs sur le réseau unitaire de la commune de Cavaillon,
- Arrêtés autorisant le rejet d'eaux industrielles,
- Recouvrement des taxes assainissement,
- Établissement du programme d'investissement pluriannuel (gestion patrimoniale).

Pour ce dernier point, les principaux travaux réalisés par l'Agglomération sont listés ci-dessous :

CABRIÈRES D'AVIGNON

- Autorisation de rejet et raccordement d'Aroma-Zone sur le réseaux des eaux usées à Coustellet.

CAVAILLON

- Renouvellement du réseau des eaux usées Quartier du Docteur Ayme (rue Vincent Van Gogh, Faubourg des Condamines, avenues Georges Clémenceau et Charles De Gaulle),
- Extension du réseau des eaux usées du bassin d'orage de la ZAC Cabedan,
- Renouvellement du réseau des eaux usées Cours Gambetta,
- Travaux de renouvellement de réseau sur la place Philippe de Cabassole, conjointement aux travaux de la commune pour l'aménagement de la place,

- Pose de points de mesure d'autosurveillance sur le réseau,
- Création des réseaux des quartiers Est pour le raccordement à la nouvelle station d'épuration Les Taillades-Cavaillon,
- Renouvellement du marché d'entretien des réseaux et avaloirs d'eaux pluviales.

CHEVAL-BLANC

- Réfection des clôtures des postes de relevage (RD 973, poste de relevage du Chemin du Milieu/Chemin du Mitan),
- Fourniture et pose de trois poteaux amovibles avec cadenas de sécurisation dans la dalle béton, poste de relevage du Logis Neuf,
- Remplacement de la crépine du dessableur STEP,
- Remplacement du dilacérateur de la presse de la STEP et ajout d'une électrovanne.

GORDES

- Renouvellement du réseau d'assainissement de la route de Murs,
- Renouvellement du réseau d'assainissement de la Combe,
- Renouvellement du réseau d'assainissement, rue de la Poste et rue Baptistin Picca,
- Réception de la Station épuration Hameau Sud et vérification des performances épuratoires.

LOURMARIN

- Création d'un réseau d'eaux usées, route d'Apt.

ROBION

- Réhabilitation du réseau unitaire dans le haut village.



PERSPECTIVES 2026

CABRIERES D'AVIGNON

- Réduction des eaux claires parasites sur les réseaux de Cabrières / Gordes hameau Sud prévue au schéma directeur,
- Habillage en pierre des deux postes de relevage (postes de relevages de La Lise et de La Cigale).

CAVAILLON

- Dégrilleur/Poste de refoulement Grenouillet,
- Étude diagnostique schéma directeur assainissement,
- Démarrage des travaux de la STEP des Vignères (amélioration de la qualité des eaux rejetées),
- Dans le cadre de la requalification de l'impasse Louis Gros, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont prévus avant réfection de la voirie.

GORDES

- Fin des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement de la route de Murs,
- Renouvellement de tampons et regards fuyards laissant entrer les eaux claires parasites en lien avec le schéma directeur assainissement de Gordes village,
- Étude diagnostic dans la perspective du renouvellement du réseau d'assainissement du quartier Capoune et du hameau des Gervais.

LES BEAUMETTES

- Étude pour le raccordement de la STEP des Beaumettes sur la nouvelle STEP Hameau Sud.

MAUBEC

- Dévoisement du réseau d'eaux usées à l'entrée de la STEP,
- Études pour la réhabilitation du poste de relevage d'entrée de la STEP.

ROBION

- Lancement de la consultation pour le diagnostic et schéma directeur assainissement,
- Réhabilitation du réseau d'assainissement séparatif Avenue Jean Giono, Chemin de Canfier et Rue des Micocouliers.

LAGNES

- Réhabilitation de la station d'épuration,
- Modification des clôtures de la station d'épuration (électrification).

LES TAILLADES

- Pose d'un nouveau parafoudre à la STEP.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

L'organisation de la compétence assainissement non collectif se fait selon les modes de gestion suivants :

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Oppède, Maubec, Robion et Vaugines

RÉGIE DIRECTE LMV

Cavaillon

RÉGIE DIRECTE

(Avec convention de gestion de service entre LMV et Lourmarin)

Lourmarin

RÉGIE DIRECTE

(Avec transfert de compétence au Syndicat Durance Luberon)

Lauris, Mérimol, Puget, Puyvert

À l'échelle du territoire de LMV, hors Syndicat des Eaux Durance Luberon, le nombre d'installations d'assainissement autonome est d'environ 5 422 dont 1 896 à Cavaillon.

La réglementation impose un contrôle régulier de toutes les installations d'assainissement autonome. Une fosse septique en mauvais état est source de pollution. Ainsi, les trois missions principales du SPANC imposées par la réglementation :

- Le contrôle périodique des installations,
- L'établissement d'un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien à l'occasion de la vente d'un bien immobilier,
- La vérification de conception et l'exécution des travaux des installations neuves ou à réhabiliter.



RÉALISATIONS 2025

- 185 contrôles effectués par le service pour Cavaillon,
- 380 contrôles effectués par SUEZ pour Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion et Vaugines.

PERSPECTIVES 2026

- Continuité des contrôles pour mise en conformité des installations.

SERVICE PLUVIAL

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement pluvial correspond à la Gestion (collecte et évacuation) des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) et au traitement de ces eaux lorsqu'elles sont trop polluées.

Des conventions de délégation sont passées avec les communes qui assurent la gestion de cette compétence directement.



RÉALISATIONS 2025

GEMAPI

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

Compétente depuis le 1^{er} janvier 2018, LMV a délégué la gestion de la compétence GEMAPI aux différents syndicats de rivière de son territoire :

- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC,
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD,
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS.



- Durance Cavaillon : Démarrage des travaux de recalibrage des digues de Cavaillon (Droume et Sébastiani) comprenant l'embellissement des bords de Durance,
- Coulon : Entretien des berges et finalisation des autorisations du système d'endiguement du Coulon.

PERSPECTIVES 2026

- Durance Cavaillon : Fin des travaux de recalibrage des digues de Cavaillon (Droume et Sébastiani) comprenant l'embellissement des bords de Durance,
- Coulon : Démarrage des travaux de la tranche 6 à l'hiver 2026/2027.



PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance de Luberon Monts de Vaucluse représente 165 professionnels mobilisés au quotidien pour accueillir les jeunes enfants du territoire. L'offre d'accueil repose sur 13 crèches, dont 2 micro-crèches, ainsi qu'une crèche associative, pour un total de 432 places. La Maison Petite Enfance accompagne les familles dans leur recherche d'un mode de garde, qu'il soit collectif ou individuel, et propose également un soutien à la parentalité grâce au Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) La Mosaïque.

SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, LMV exerce officiellement la mission d'Autorité Organisatrice de l'Accueil du Jeune Enfant, conformément à la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023.

Cette évolution renforce le rôle de l'agglomération dans l'organisation de l'offre d'accueil sur le territoire. À ce titre, LMV assure le recensement des besoins des familles, l'information et l'accompagnement

des parents, la planification de l'offre d'accueil et le soutien à la qualité des services proposés aux jeunes enfants.

L'objectif est de garantir une offre d'accueil adaptée aux besoins des familles, accessible sur l'ensemble du territoire et conforme aux exigences de qualité définies au niveau national.



AVIS D'OPPORTUNITÉ D'INSTALLATION D'EXTENSION OU DE TRANSFORMATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Pour mieux réguler l'implantation de nouveaux projets d'accueil sur les territoires, en cohérence avec les stratégies locales de développement de l'accueil du jeune enfant, la loi renforce la place des communes (ou leur groupement) dans le processus d'autorisation de nouveaux projets de crèche. À compter du 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant rendront un avis obligatoire sur l'opportunité d'installation d'un établissement d'accueil de droit privé, au regard des besoins de leur territoire.

- Cet avis est préalable à la demande d'autorisation d'ouverture de l'établissement délivrée par le département. Seul un avis positif permet au porteur de projet d'entamer la démarche d'autorisation auprès du conseil départemental.
- Cet avis conforme vous permet de disposer d'un levier supplémentaire pour organiser une offre d'accueil qui correspond aux besoins et aux attentes des familles de votre territoire.



LES MISSIONS

L'accueil collectif et individuel des enfants est régi par la loi et doit s'appuyer sur les 10 grands principes pour grandir en toute confiance, avec la charte d'accueil du jeune enfant.

• L'accueil collectif

Les 13 établissements gérés par LMV, ainsi que la crèche associative de Lauris, assurent l'accueil des enfants dans des conditions garantissant leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement. Les équipes accompagnent chaque enfant dans ses apprentissages, son autonomie et sa socialisation, dans le respect de son rythme et de sa personnalité. Elles contribuent également à l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques et soutiennent les familles dans l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

• L'accueil individuel

Les deux Relais Petite enfance (RPE) de Cavaillon/Cheval-Blanc et Coustellet/Lauris informent et accompagnent les familles dans leurs recherches de mode de garde. Ils soutiennent également les assistants maternels dans l'exercice de leur métier à travers des actions d'information, de professionnalisation et d'animation, notamment grâce à des temps collectifs et ateliers d'éveil.

• Le soutien à la parentalité

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La Mosaïque » constitue un espace gratuit, anonyme et sans inscription destiné aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Ce lieu favorise l'éveil et la socialisation des enfants tout en offrant aux parents un espace d'écoute, de dialogue et d'échanges avec d'autres familles et des professionnels formés à l'accompagnement parental.

• Le service Éveil Culturel

Le service Éveil culturel s'appuie sur une coordinatrice dédiée et sur un réseau de référents présents dans les structures. Cette organisation favorise le développement de projets communs, le partage des bonnes pratiques et l'accès des jeunes enfants à des expériences culturelles adaptées à leur âge.

L'éveil culturel participe pleinement au développement de l'enfant en stimulant son imaginaire, son expression et sa curiosité. Ces actions constituent également un levier important de soutien à la parentalité en créant des temps de découverte et de partage entre enfants, parents et professionnels.



• La restauration en crèche

Quatorze cuisiniers préparent quotidiennement les repas servis dans les établissements du territoire. L'objectif est de proposer une alimentation de qualité reposant sur des produits frais, locaux et équilibrés, dans le respect des besoins nutritionnels des jeunes enfants.

Les cuisines sont approvisionnées par dix fournisseurs locaux ou spécialisés. Les résultats obtenus dépassent largement les objectifs fixés par la loi EGALIM : 82 % des produits achetés sont certifiés EGALIM (objectif national : 50 %), 75 % sont issus de l'agriculture biologique (objectif : 20 %), 88 % des viandes et volailles sont d'origine française et 74 % des produits de la mer sont certifiés EGALIM.





LES RÉALISATIONS 2025

Petite enfance en fête

La quatrième édition de « Petite Enfance en Fête » s'est tenue à l'hippodrome de Cavaillon dans le cadre des actions de soutien à la parentalité. Organisée avec de nombreux partenaires locaux, elle a rassemblé près de 700 participants.

Destinée aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs familles, cette journée a proposé de nombreuses activités d'éveil et de découverte : ateliers créatifs, espaces lecture, parcours de motricité, ferme pédagogique et animations culturelles. Cet événement mobilise chaque année les professionnels de la petite enfance ainsi qu'une dizaine de partenaires du territoire. Il bénéficie du soutien financier de la CAF de Vaucluse et de la MSA.



Les journées pédagogiques

Trois journées pédagogiques ont été organisées. Les deux premières, les 20 juin et 25 août, ont permis aux équipes de professionnels de se réunir dans leur structure sans les enfants afin de travailler sur leur projet éducatif et pédagogique. La 3^e journée, le vendredi 5 décembre 2025, a réuni l'ensemble des équipes petite enfance afin de leur proposer une conférence sur les neurosciences suivie d'ateliers.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera marquée par la poursuite des actions en faveur de la qualité d'accueil des jeunes enfants et du soutien à la parentalité.

Une nouvelle édition de Petite Enfance en Fête sera proposée aux familles fréquentant les structures d'accueil collectif ou ayant recours à l'accueil individuel. Ce rendez-vous fédérateur continuera de favoriser les rencontres entre familles, professionnels et partenaires du territoire autour d'activités d'éveil, de découverte et de partage.

Parallèlement, des travaux d'aménagement seront engagés dans les cuisines des crèches afin d'améliorer les conditions de travail des équipes, de moderniser les équipements et de renforcer encore la qualité du service de restauration proposé aux enfants.

CHIFFRES CLÉS

Accueil collectif

13 crèches, dont 2 micro-crèches
697 enfants accueillis
432 places d'accueil
165 agents.

Accueil individuel

127 assistants maternels
441 places d'accueil
62 assistants maternels pour 219 places sur le RPE Cavaillon/Cheval-Blanc
65 assistants maternels pour 222 places sur le RPE Coustellet/Lauris.

Soutien à la parentalité

225 familles accueillies, dont 141 nouvelles
286 enfants accompagnés
17 accueillants mobilisés.

Restauration

71 203 repas servis en crèche
183 000 euros HT d'achats alimentaires

Budget global : 7 385 000 €

Reste à charge pour la collectivité : 2 269 000 €.

Le service bénéficie du soutien financier de la CAF, du Département de Vaucluse, de Vaucluse et de la MSA.



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

- 1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.
- 2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.
- 7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.
- 9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- 10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



POLITIQUE DE LA VILLE / EMPLOI HABITAT / INCLUSION NUMÉRIQUE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la compétence obligatoire « politique de la ville » depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires (LMV, État, Département, Ville de Cavaillon, CAF, MSA, Grand Delta Habitat). La loi du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 (article 68) a acté la prorogation d'une année des contrats de ville en cours. Le contrat de ville 2015-2020 a donc pris fin le 31 décembre 2023 et laisse place au nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ».

POLITIQUE DE LA VILLE

LES MISSIONS

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, en direction des quartiers et de leurs habitants. Elle est conduite par la communauté d'agglomération et l'État dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle bénéficie pour sa mise en œuvre de crédits et d'outils dédiés.

Le service Politique de la ville pilote et anime le Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 », signé en 2024 par la collectivité et ses partenaires. Il a pour mission de fédérer les acteurs locaux autour de projets concrets, en ciblant les 4 objectifs suivants :

- Le plein emploi,
- La sécurité et la tranquillité publique,
- La jeunesse,
- L'émancipation de tous.



RÉALISATIONS 2025

Mise en œuvre de plusieurs actions sur le champ de la prévention de la délinquance :

- Une étape du Prox Raid en partenariat avec l'association Raid Aventure Organisation, afin de permettre aux forces de l'ordre et aux jeunes de se rencontrer autour d'activités sportives et citoyennes,
- La création d'un projet photo et vidéo avec des collégiens sur les impacts des trafics de stupéfiants,
- Le soutien au club motocycliste de la Police Nationale pour le déploiement d'une action d'éducation routière : une quarantaine de collégiens ont ainsi pu passer leur permis AM (cyclomoteur).

Le service a également accompagné la création d'un fonds de participation permettant à une dizaine d'habitants des quartiers prioritaires de construire et de mettre en œuvre un projet. Quatre sorties



estivales ont ainsi été organisées au bénéfice des familles qui n'avaient pas la possibilité de partir en vacances au cours de l'été 2025.

CHIFFRES CLÉS

- 23 actions ont été financées par le Contrat de Ville, dont 10 actions sur le volet Jeunesse.
- Plus de 824 000€ mobilisés au bénéfice de la programmation dont 280 000€ de subventions attribuées par l'Agglomération LMV.
- Le programme LIMITS visant à limiter l'implication des mineurs dans les trafics de stupéfiants a permis la mise en œuvre de 8 actions de prévention au service des professionnels, des jeunes et des familles grâce à une enveloppe de 32 000€ de subventions (MILDECA).

PERSPECTIVES 2026

Un nouveau partenariat avec l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) permettra à des collégiens de bénéficier d'un accompagnement dans leurs choix d'orientation. L'objectif de cette action est d'ouvrir le champ des possibles pour les collégiens qui s'orientent vers la filière professionnelle en leur proposant des immersions dans les lycées situés dans le Vaucluse.



INCLUSION NUMÉRIQUE

L'espace France services labellisé Point Justice est un guichet unique de proximité pour faciliter l'accès aux droits et aux services publics. Implanté en proximité des quartiers prioritaires il apporte une réponse complète en matière d'accès aux droits en accompagnant les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives et en proposant un large éventail de permanences juridiques gratuites.

- France services propose un accompagnement, avec ou sans rendez-vous, pour un large éventail de démarches en ligne (CPAM, CAF, MSA, France Travail, Service des impôts du particulier, France Rénov', Chèque énergie, URSSAF, France Titres...).
- Le Point justice donne accès à des consultations juridiques tenues par des professionnels du droit : avocats, notaires, conciliateur de justice, délégué du Défenseur des droits...

En 2025 plus de 4 000 usagers ont été accompagnés par l'équipe France services dans leurs démarches d'accès aux droits.

RÉALISATIONS 2025

L'année 2025 a été marquée par le déploiement des premiers ateliers de la feuille de route numérique de l'agglomération qui est inscrite dans le schéma départemental. Ce programme copiloté par les Médiathèques LMV et le service inclusion numérique permet aux communes du territoire de bénéficier d'ateliers numériques et de sensibiliser leurs agents d'accueil aux enjeux de l'accès aux droits.

Six ateliers ont pu être animés par les conseillers France services, regroupant une cinquantaine de participants.

Un temps fort a été organisé le 11 juin 2025 pour mettre en valeur le Point justice et l'espace France services. Cet événement intergénérationnel avait pour objectif d'informer les jeunes et les seniors sur leurs droits. Seize partenaires ont été mobilisés pour cette journée qui s'est clôturée autour d'un goûter partagé, préparé par les adhérents du club jeunes de Cavaillon.



CHIFFRES CLÉS 2025

FRANCE SERVICES :

- 5 621 accompagnements ont été réalisés par les conseillers en 2025, dont :
 - 4 878 démarches administratives en accompagnement individuel,
 - 633 démarches administratives en accès libre,
 - 110 demandes d'informations.

En moyenne, 24 accompagnements quotidiens ont été effectués et 97% des démarches ont été finalisées lors du 1er rendez-vous.

POINT JUSTICE :

- 970 personnes ont été reçues par les professionnels du droit.
- 226 permanences ont été assurées par les partenaires du Point-justice.
- 2 ateliers ont été animés par le Point Conseil Budget.

PERSPECTIVES 2026

En 2026 le service inclusion numérique s'attachera à poursuivre le déploiement des ateliers de la feuille de route numérique dans les communes du territoire LMV. Un événement de promotion de l'accès aux droits sera également organisé dans le cadre de la campagne nationale des portes ouvertes France services au mois d'octobre.

PERMIS DE LOUER

Afin de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, il est nécessaire, depuis le 2 novembre 2020, pour les bailleurs publics ou privés, à l'exception des bailleurs sociaux, d'obtenir une autorisation préalable de mise en location, plus communément appelée le permis de louer, avant de louer ou de relouer leur logement cavaillonnais.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 164 dossiers déposés dont :
 - 61 demandes de renouvellement (=59% des demandes)
 - 103 nouveaux dossiers reçus (dont 4 incomplets qui n'ont pas été instruits)
- 95 visites réalisées (pas de visite pour les dossiers incomplets ou les demandes de renouvellement. Les 4 visites manquantes ont été réalisées en janvier 2026)
- 146 autorisations délivrées
 - 61 renouvellements
 - 85 nouvelles autorisations :
 - 63 autorisations délivrées après la 1^{re} visite
 - 22 autorisations délivrées après travaux
- 8 dossiers en attente de régularisation (au 31.12.25)

Luberon Monts de Vaucluse a aussi accompagné financièrement 4 dossiers de rénovation de logements de propriétaires bailleurs ou occupants dans le cadre de l'OPAH-RU du Cœur de Ville de Cavaillon.



EMPLOI

LES MISSIONS

- Soutenir les initiatives contribuant au projet de développement économique du territoire,
- Valoriser le dynamisme du tissu économique local et du marché du travail,
- Accompagner les donneurs d'ordre pour l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics.

ACTIONS PHARES

- Organisation du Forum Recrutement et formation le 5 juin en mairie de Cavaillon,
- Co-financement de l'auto-école sociale et solidaire portée par la Mission Locale du Luberon qui a permis à plus de 30 jeunes de passer le permis de conduire et (re)trouver un emploi,
- 93 demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires ont bénéficié de la clause sociale.



PERSPECTIVES 2026

- Organiser une journée dédiée à l'orientation et au recrutement en lien avec les secteurs phares de nos zones d'activité : l'industrie dont agroalimentaire et le transport-logistique,
- Valoriser nos chefs d'entreprises grâce à une série de vidéos portraits made in LMV.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

L'Agglomération est en charge de l'organisation de la mobilité sur son territoire. Elle gère le marché public d'exploitation du réseau de transport CmonBus ainsi que l'exploitation, en régie, du service CmaNavette, de la navette centre-ville (6 agents) et du Pôle mobilité (2 agents).

Aussi, LMV aménage et équipe les points d'arrêts des véhicules et coordonne l'offre de transport avec le réseau régional Zou et les collectivités voisines.

Enfin, l'Agglomération développe des actions en faveur des mobilités douces (vélo/covoiturage).

LES RÉALISATIONS 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions majeures visant à renforcer l'offre de mobilité sur le territoire, à améliorer l'accessibilité des services et à encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Transports collectifs

Une nouvelle desserte de l'hôpital de Cavaillon a été mise en service via la navette gratuite du centre-ville. Cette évolution permet de mieux desservir le principal employeur du territoire, tout en assurant une connexion directe avec le parking relais du Grenouillet (220 places). Exploité par deux navettes électriques, ce service a transporté 49 500 voyageurs en 2025, contre 38 000 en 2024.

Le réseau de transport collectif CmonBus a également connu une évolution importante avec la mise en œuvre, au 1^{er} septembre 2025, **d'un nouveau schéma de desserte**. Cette réorganisation a permis d'améliorer le maillage des quartiers et d'étendre la couverture du réseau à la zone des Hauts Banquets. **En 2025, les lignes urbaines et scolaires ont transporté 226 000 voyageurs, contre 219 000 l'année précédente.** Le coût annuel d'exploitation du réseau s'élève à 1,5 M€.

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux transports publics, une nouvelle grille tarifaire est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025. **L'abonnement annuel jeune a été ramené de 100 € à 60 €.** Associé au Pass Zou Études de la Région Sud, ce dispositif permet aux jeunes de bénéficier d'une offre de mobilité étendue à l'échelle régionale pour un coût annuel de 150 €.



Modernisation des équipements

L'agglomération a poursuivi **le renouvellement de sa flotte de véhicules**. Dans le cadre de la régie directe, le véhicule affecté au service CmaNavette a été remplacé par un véhicule neuf accessible aux personnes à mobilité réduite, pour un investissement de 65 000 €.

Par ailleurs, cinq minibus urbains exploités dans le cadre du marché de transport ont été renouvelés par des véhicules fonctionnant au biocarburant, contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale du réseau.

Développement des mobilités actives

La démarche d'élaboration du schéma directeur cyclable s'est poursuivie en 2025 avec l'organisation d'ateliers de concertation associant les communes du territoire. Cette étude est financée dans le cadre du programme national AVELO 3.

La deuxième édition de la manifestation LMVélo s'est tenue le 13 septembre 2025 sur le parvis de la gare de Cavaillon. La convergence cycliste et les animations proposées sur le village des mobilités ont rassemblé près de 200 participants. Malgré l'interruption des animations de l'après-midi en raison des conditions météorologiques, cet événement a confirmé l'intérêt des habitants pour les mobilités actives. Son budget s'élève à environ 20 000 €, avec le soutien du programme AVELO 3.



CHIFFRES CLÉS 2025

Fréquentation du réseau CmonBus (en nombre de voyages)

Lignes	A	B	C	D	E	Scolaires	CmaNavette	Navette Centre-Ville	Total
2021	45 828	20 515	46 426	31 285	0	58 777	1 358		204 189
2022	48 243	27 581	55 156	38 102	0	76 912	1 933		247 927
2023	50 498	25 718	53 022	37 511	3 490	81 485	2 004		253 728
2024	51 753	14 967	21085	31 898	9 443	95 174	3 226	38 051	265 597
2025	50 934	10 782	19 779	29 196	12 171	103 043	4 763	49 580	280 248

Recettes vente de titres Cmonbus
73 989 € de recettes commerciales

- Covoiturage, avec BLABLACAR DAILY**
Covoiturages du territoire (interne, vers un territoire extérieur et depuis un territoire extérieur).
- 8412 trajets effectués
 - 240 621 km parcourus
 - 52 359 kilos de CO2 économisés
 - 15 326 euros perçus par les conducteurs du territoire dont 10 686 euros versés par LMV

Enfin, l'agglomération a investi 330 000 € dans le **déploiement d'équipements de stationnement et de services dédiés aux cyclistes** : box vélos sécurisés, arceaux de stationnement, bornes de recharge pour vélos à assistance électrique et stations de gonflage. Répartis dans les différentes communes du territoire, ces équipements ont bénéficié du soutien financier des programmes AVELO 3 et Alvéole Plus.



Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des actions engagées pour renforcer l'offre de mobilité et favoriser l'intermodalité à l'échelle du territoire.

En janvier 2026, l'agglomération inaugurera **le nouveau Pôle Mobilité dans les locaux de la gare de Cavillon**. Ce nouvel équipement permettra aux usagers de disposer, dans un lieu unique, d'un service d'information et de vente couvrant l'ensemble des solutions de mobilité disponibles sur le territoire. L'offre sera complétée par la vente de titres SNCF, renforçant ainsi l'interconnexion entre les différents modes de déplacement.

L'année sera également marquée par l'aboutissement du **schéma directeur des aménagements cyclables**. Élaboré en concertation avec les communes membres, ce document stratégique doit permettre de définir les priorités d'aménagement et de structurer le développement d'un réseau cyclable cohérent, sécurisé et adapté aux besoins de déplacement du quotidien.

À une échelle plus large, l'agglomération poursuivra sa coopération avec les intercommunalités voisines afin de **déposer une candidature commune au statut de Service Express Régional Métropolitain**. Ce projet vise à construire, à l'horizon 2035, une offre de transport plus performante et coordonnée à l'échelle du bassin de vie d'Avignon, en renforçant les complémentarités entre les différents réseaux et modes de transport.

Enfin, la promotion des mobilités actives se poursuivra avec l'organisation de la **troisième édition de LMVélo**, programmée le 30 mai 2026. Ce rendez-vous contribuera à encourager la pratique du vélo et à valoriser les aménagements et services développés sur le territoire.



TOURISME CAMPINGS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de passage en communauté d'Agglomération, LMV perçoit au réel une taxe de séjour sur le territoire. **Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur l'une des 16 communes du territoire doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.**

Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné. Les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition : **<https://lmv.taxesejour.fr>**

Les professionnels qui assurent un service de réservation ou de location doivent collecter la taxe de séjour par voie électronique.

Dans le cadre de ses compétences, **LMV gère deux campings intercommunaux** situés sur les communes de Cavaillon (La Durance, 3 étoiles) et de Maubec (Les Royères du Prieuré, 2 étoiles).



OFFICE DE TOURISME DESTINATION LUBERON

CE QUE NOUS APPREND 2025

- Clientèle française en retrait structurel,
- Clientèle européenne du nord en baisse,
- Clientèle long courrier plus résiliente,
- Développement des activités hors saison.

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

Dans un contexte marqué par un léger recul de la clientèle française extrarégionale et une stabilité fragile des clientèles internationales, Destination Luberon a poursuivi sa mission de développement et de promotion touristique du territoire. L'année confirme la nécessité de développer les activités hors saison pour maintenir l'équilibre économique local. L'action de l'office de tourisme s'articule autour de cinq objectifs :

- Développer les retombées économiques hors période estivale,
- Améliorer la performance de la structure,
- Renforcer la qualité de l'accueil,
- Affirmer le positionnement durable de la destination
- Fédérer les acteurs locaux.

Cette stratégie repose notamment sur trois filières prioritaires : l'œnotourisme, le patrimoine et le slow tourisme.



Promotion de la destination

L'office de tourisme a poursuivi ses actions de promotion auprès des médias, agences de voyages, tour-opérateurs et influenceurs. En 2025, 24 accueils presse et prescripteurs ont été organisés sur des marchés ciblés tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, le Brésil, la Corée, l'Inde et le Japon.

La visibilité numérique de la destination progresse fortement. Le site www.destinationluberon.com a enregistré 577 695 utilisateurs (+59 %) et 1 152 467 pages vues. Trente-sept nouveaux articles ont été publiés, principalement consacrés à la randonnée, aux activités familiales et aux villages. Les réseaux sociaux totalisent désormais 77 882 abonnés.

Commercialisation et accueil

Grâce à son agrément d'agence de voyages, l'office de tourisme poursuit la commercialisation de séjours et excursions sur mesure. En 2025, 89 séjours et excursions ont été vendus, représentant 1 399 personnes accueillies pour un chiffre d'affaires de 90 257,96 € TTC, en hausse de 16 % par rapport à 2024.

L'activité billetterie poursuit également sa progression avec 40 produits commercialisés et un chiffre d'affaires de 97 605 €.

Les bureaux d'information touristique de Cavaillon, Gordes et Lourmarin ont accueilli 47 627 visiteurs. Les demandes concernent principalement le patrimoine, les activités de loisirs, la gastronomie, les hébergements et les manifestations.

Qualité de service et accessibilité

La qualité de l'accueil demeure une priorité. Le déploiement de l'outil Roadbook permet désormais aux conseillers en séjour de transmettre des carnets de voyage personnalisés aux visiteurs. Le taux de satisfaction atteint 95 %.

L'office de tourisme poursuit également sa démarche d'accessibilité avec la labellisation Tourisme & Handicap du bureau de Cavaillon et la poursuite de la démarche à Lourmarin. Une politique tarifaire adaptée a également été développée.

La présence de Destination Luberon sur plusieurs événements locaux (LMVélo, marché de Coustellet, Wine & Dine, Foire de Cavaillon, Forum des associations...) a permis de rencontrer près de 790 habitants et visiteurs.

Destination Luberon classé en catégorie 1

En 2025, l'office de tourisme Destination Luberon a obtenu, par arrêté préfectoral, le classement en catégorie 1, le plus haut niveau de classement attribué aux offices de tourisme en France. Délivrée pour une durée de cinq ans, cette reconnaissance de l'état distingue la qualité de l'accueil et de l'information des visiteurs, la performance des services proposés, l'engagement numérique de la structure ainsi que sa capacité à contribuer au développement et à la promotion touristique du territoire.

Développement de l'offre touristique

Le développement des activités de pleine nature reste un axe majeur. Les contenus dédiés à la randonnée ont été renforcés avec la création de neuf topo-fiches et 2 517 téléchargements recensés. Destination Luberon participe également à la

valorisation des 15 boucles VTT de l'Espace Provence Luberon Lure, soit 260 km d'itinéraires.

L'œnotourisme demeure une filière prioritaire. Le label « Vignobles & Découvertes » du Vignoble du Luberon a été renouvelé en 2025. Le réseau rassemble désormais 77 acteurs. Les soirées Sunsets Vignerons en Luberon ont accueilli 1 475 participants sur 74 rendez-vous organisés avec 26 domaines partenaires. L'événement « Luberon en Tous Sens » a réuni 168 participants.

Animation du réseau professionnel

L'office de tourisme compte 194 partenaires locaux. En 2025, six rencontres professionnelles ont été organisées. Les enquêtes de satisfaction montrent que 87 % des professionnels sont satisfaits des services proposés et 91 % considèrent que l'office est à l'écoute de leurs attentes. La newsletter professionnelle rassemble 341 abonnés et affiche un taux d'ouverture moyen de 42 %.





BILAN FINANCIER

Les recettes de l'office de tourisme s'élèvent à 1 937 071,31 €. Elles proviennent principalement de la taxe de séjour, complétée par les activités de billetterie, la boutique, le service réceptif, le classement des meublés de tourisme, la régie publicitaire et diverses subventions de projets.

Par son action en matière de promotion, d'accueil, de commercialisation et d'accompagnement des professionnels, Destination Luberon confirme son rôle central dans le développement et le rayonnement touristique du territoire.

> Retrouvez le bilan complet des actions menées en 2025 par l'office de tourisme Destination Luberon via le QR code ci-contre.



CHIFFRES CLÉS

- 18 collaborateurs
- 3 points d'accueil : Cavaillon, Gordes et Lourmarin
- 6 rencontres organisées avec les acteurs locaux du tourisme
- 24 accueils presse & prescripteurs
- 77 882 abonnés sur les réseaux sociaux
- 49 270 visiteurs accueillis dans nos bureaux
- 1 399 clients comptabilisés par le service réceptif (excursions à la journée ou séjours packagés)
- 1 152 467 pages vues sur le site internet www.destinationluberon.com
- 90% des visiteurs satisfaits des services de l'office de tourisme

Taxe de séjour pour 2025 : 1 784 845,66 € (taxe départementale incluse).

Le territoire compte 1 680 hébergements pour 14 708 lits.

- Aire de camping-cars : 1 pour 50 lits (25 emplacements)
- Campings : 11 pour 2 391 lits
- Chambres d'hôtes : 179 pour 1 152 lits
- Hébergements de 10ème nature : 4 pour 52 lits
- Hôtels : 23 pour 1 130 lits
- Palace : 1 pour 80 lits
- Meublés de tourisme : 1 458 pour 9 463 lits
- Résidences de tourisme : 3 pour 390 lits

CAMPINGS

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux campings intercommunaux : le camping*** La Durance à Cavaillon, et le camping** Les Royères du Prieuré, à Maubec. Les deux campings sont ouverts du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

Le camping de Maubec dispose aussi d'un gîte d'étape ouvert toute l'année et celui de Cavaillon jouxte une aire de camping-cars, gérée par un prestataire, Aires-Services, elle aussi accessible toute l'année, en toute autonomie.

CAMPING*** LA DURANCE À CAVAILLON

La saison 2025 affiche une baisse du chiffre d'affaires de 8,5 %, soit environ 17 000 €, ainsi qu'un recul de 410 nuitées par rapport à 2024. Parallèlement, la fréquentation a légèrement progressé, avec 55 visiteurs supplémentaires et 50 séjours de plus que l'année précédente. La diminution du chiffre d'affaires, en dépit de la hausse du nombre de clients et de séjours, s'explique par des séjours plus courts comparés à 2024. Par rapport à 2023, les recettes du camping La Durance affichent toujours une hausse de 13 000 €.

La clientèle française reste majoritaire (9 454 nuitées), loin devant les Hollandais (1 386 nuitées), les Allemands (975 nuitées) et les Belges (784 nuitées). Les chiffres de l'aire de camping-cars, située à l'entrée du camping et gérée par Aires-Services, ne cesse de croître depuis son ouverture en 2017. Elle a généré un peu plus que 33 000€ de chiffre d'affaires, soit 10% de plus qu'en 2024 mais 100 entrées en moins.

www.camping-durance.com



CAMPING ** LES ROYÈRES DU PRIEURÉ À MAUBEC

La saison 2025 affiche une baisse du chiffre d'affaires de 7,2 %, soit environ 300 €, ainsi qu'un recul de 76 nuitées par rapport à 2024. Concernant le nombre de visiteurs, il est stable (- 8 personnes par rapport à 2024) mais le nombre de séjours et leur durée ont baissé de façon significative en 2025 (71 séjours de 2.2 jours en moyenne en 2025 contre 93 séjours de 2.6 jours en moyenne en 2024).

La diminution du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par une météo caniculaire en juin qui a dissuadé les visiteurs sur un mois habituellement bien fréquenté. En effet, les campeurs de juin pratiquent des activités telles que le VTT ou l'escalade qui n'ont pas pu être possibles en 2025 en juin à cause des températures exceptionnellement élevées et d'une fermeture anticipée des massifs.



En revanche, on note une belle fréquentation du gîte qui a enregistré 44 séjours en 2025 contre 15 en 2024. Ce dernier est principalement utilisé par des amateurs de sports de nature qui peuvent profiter d'un hébergement à prix modéré au cœur même d'un site exceptionnel pour l'escalade, la randonnée ou le vélo.

www.campingmaubec-luberon.com

An illustration within a white cloud-like border on a red background. It depicts a stack of colorful books (green, blue, red, yellow, green, blue, white). A person sits cross-legged on top reading a blue book. Another person sits on a book reading a red book. A third person sits on the ground to the left reading a black book. To the right, a man plays a red guitar and a woman sings into a microphone. A large green tree is in the background.

MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES

Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset
84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

**Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.mediathequeslmv.fr**

www.aveclagare.org et
www.lagarance.com

Le réseau des médiathèques LMV est constitué de 12 médiathèques et d'un point lecture. Les collections sont accessibles à toutes et tous, de n'importe quel site, grâce aux services de réservation et de navette. Les adhérents peuvent rendre les emprunts ou faire venir un ouvrage ou un document sonore ou audiovisuel dans la médiathèque de leur choix.

Toutes les médiathèques sont équipées du WIFI et leur accès est libre et gratuit. Le réseau des médiathèques propose aussi tout au long de l'année une programmation culturelle riche, avec des temps forts en lien avec l'actualité, accessible à tous les publics et 100% gratuite.

LMV détient aussi la compétence Musiques actuelles. À ce titre, elle apporte un soutien financier à l'association AVEC installée dans les locaux intercommunaux de la Gare de Coustellet, à Maubec, et la Scène nationale La Garance à Cavaillon. Toutes les deux perçoivent une subvention pour leur programmation en musiques actuelles de 34 000 € pour la scène nationale et 100 000 € pour l'association AVEC avec La Gare.



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Une programmation culturelle riche

En 2025, le réseau des médiathèques a poursuivi son engagement en faveur de l'accès à la culture et de la sensibilisation aux grands enjeux contemporains à travers une programmation riche et diversifiée.

De janvier à avril, la saison culturelle a été consacrée aux arbres et aux forêts. Expositions, conférences, ateliers, spectacles, projections et rencontres ont permis au public de découvrir les liens entre les arbres, les écosystèmes et les sociétés humaines. L'exposition (Re)Connexions de Laurence Rocoplan a notamment mis en lumière les réseaux de communication entre les arbres et leur rôle essentiel dans l'équilibre du vivant, tout en sensibilisant aux effets du changement climatique.

La programmation estivale, de mai à août, a proposé expositions, concerts, rencontres littéraires, ateliers et événements patrimoniaux. Les Transversales,

organisées avec la Gare de Coustellet et le Conservatoire de Cavaillon, ont exploré l'univers des synthétiseurs. Le Festival Confit, proposé par la scène nationale, a abordé les questions d'alimentation durable et de biodiversité cultivée. Le dispositif « On lirait le Sud » a permis de valoriser les auteurs et les cultures méditerranéennes. L'exposition d'Alix Sapana a également rencontré un vif succès en croisant création contemporaine, mémoire des savoir-faire et réemploi des matériaux.

De septembre à décembre, les médiathèques ont consacré leur temps fort à l'éducation aux médias et à l'information. Rencontres, ateliers et débats ont permis d'aborder les enjeux liés aux fake news, au métier de journaliste, au rapport aux écrans et à la surabondance d'informations, avec pour objectif de développer l'esprit critique des citoyens.



À travers cette programmation, le réseau confirme son rôle de lieu de culture, de découverte, de débat et de sensibilisation accessible à tous.

Une nouvelle identité visuelle pour le réseau

Début 2025, le réseau a dévoilé sa nouvelle identité visuelle. Cette nouvelle charte graphique a été progressivement déployée dans les douze équipements du réseau à travers le renouvellement de la signalétique intérieure et extérieure.

Cette évolution s'est accompagnée d'un nouveau format de programme culturel, plus lisible et attractif, ainsi que d'une réflexion approfondie sur les usages des réseaux sociaux afin de définir une stratégie de communication mieux adaptée aux attentes des habitants et aux pratiques numériques actuelles.

Déménagement de la médiathèque de Lagnes

L'année 2025 a également été marquée par la préparation du déménagement de la médiathèque de Lagnes vers les locaux communautaires du Centre tertiaire plus adaptés à l'accueil du public.

Le nouveau site, situé à proximité des écoles, a fait l'objet de travaux d'aménagement et d'équipement afin d'offrir un espace plus confortable, fonctionnel et accessible à tous. Cette relocalisation permet d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, des groupes et des scolaires, tout en renforçant l'ancrage de la médiathèque dans la vie locale.





Inclusion numérique : une dynamique en pleine croissance

L'année 2025 marque le lancement officiel de LMV D'Clic, dispositif d'inclusion numérique porté conjointement par les médiathèques Luberon Monts de Vaucluse et l'Espace France services. Inscrit dans la feuille de route numérique de l'agglomération et du Département de Vaucluse, ce programme renforce la visibilité et la coordination des actions numériques menées sur l'ensemble du territoire.

Au sein des médiathèques, l'accompagnement vers l'autonomie numérique répond à un besoin croissant des habitants. Les usagers bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour leurs démarches en ligne, l'utilisation de leurs équipements ou la découverte des outils numériques. Les rendez-vous individuels, majoritairement organisés sur des créneaux de 45 minutes, permettent d'apporter des réponses adaptées à un nombre toujours plus important de personnes.

La complémentarité avec l'espace France services / Point Justice de Cavaillon constitue un véritable atout. Grâce à une coordination étroite entre les équipes, les usagers sont orientés rapidement vers le service le plus adapté à leurs besoins, qu'ils soient administratifs, techniques ou matériels.

Les ateliers collectifs poursuivent également leur développement auprès de publics variés, en partenariat avec les établissements scolaires, les structures sociales et médico-sociales, les services publics et de nombreux acteurs locaux.

Cette dynamique se traduit par une progression

significative de l'activité. En 2025, le volume d'accompagnement et d'animation a atteint 1 179 heures, contre 988 heures en 2024, soit une hausse de près de 20 %.

La fréquentation confirme cette évolution :

- 604 participants en 2023 ;
- 1 095 participants en 2024 ;
- 1 551 participants en 2025.

Au total, plus de 960 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur rendez-vous en 2025. Ces résultats reposent sur l'engagement des deux conseillers numériques, ainsi que sur un réseau de partenaires mobilisés : France Travail, établissements scolaires, EHPAD, CCAS, associations d'aide à domicile, collectivités et acteurs de la Convention Territoriale Globale.

À travers LMV D'Clic, les médiathèques confirment leur rôle de service public de proximité, accompagnant les habitants dans leurs usages numériques quotidiens et favorisant leur autonomie face aux évolutions de la société.

Modernisation des services numériques

En septembre 2025, le réseau a engagé un important projet de modernisation de ses outils numériques avec le renouvellement du système de gestion des bibliothèques et la refonte complète du portail internet.

Ce projet vise à faciliter l'accès aux collections, aux ressources numériques et aux services en ligne grâce à une navigation simplifiée, accessible sur tous les supports. Il permettra également d'améliorer la gestion des emprunts et réservations à distance, le suivi de l'actualité du réseau et l'accessibilité des services pour tous les publics.

Rénovation du système de chauffage de la médiathèque de Cavaillon

De septembre à décembre, d'importants travaux ont été menés à la médiathèque La Durance afin de moderniser le système de chauffage et d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

Malgré les contraintes liées au chantier, qui ont nécessité des adaptations temporaires des espaces et occasionné des nuisances ponctuelles, l'accueil du public a pu être maintenu. Ces travaux permettront de bénéficier durablement d'un équipement plus performant, plus fiable et plus confortable pour les usagers comme pour les équipes.

CHIFFRES CLÉS

- 10 538 adhérents dont 1 660 nouveaux (44% ont moins de 14 ans)
- 9 mois : âge du plus jeune adhérent
- 100 ans : âge du vieil adhérent
- 204 879 € investis dans le renouvellement des collections
- 37 360 € consacrés aux actions culturelles
- 12 600 nouveautés achetées
- 260 000 documents proposés au prêt
- 355 000 prêts de documents
- 1 000 accueils de groupes
- 1 000 rendez-vous numériques assurés
- 300 rendez-vous culturels proposés
- 4 400 participants
- 400 coups de pouce musicaux honorés



PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 sera marquée par la finalisation du projet de service 2026-2030, qui définira les orientations du réseau en matière d'accès à la culture, d'évolution des services et d'accompagnement des publics pour les années à venir.

La programmation culturelle poursuivra son ambition de sensibilisation et d'ouverture sur le territoire avec deux temps forts : « Villes et campagnes », consacré aux mutations et aux complémentarités des territoires, et la célébration du bicentenaire de la photographie.

Parallèlement, plusieurs projets d'investissement et d'aménagement viendront renforcer l'attractivité des médiathèques : réaménagement de l'espace Musique et Cinéma de la médiathèque La Durance, poursuite des travaux techniques sur le bâtiment, rénovation de l'espace jeunesse de la médiathèque de Maubec et création d'un espace dédié aux jeux vidéo et aux jeux de société à la médiathèque de Mérindol.

Ces projets témoignent de la volonté de LMV de proposer des équipements toujours plus accueillants, accessibles et adaptés à l'évolution des pratiques culturelles et numériques des habitants.

www.mediathequeslmv.fr





MUSIQUES ACTUELLES

LA GARE DE COUSTELLET, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

En 2025, le Pôle Musiques Actuelles de La Gare de Coustellet (association AVEC), labellisé SMAC, a confirmé son rôle structurant en milieu rural avec une programmation éclectique de plus de 30 concerts, mêlant artistes émergents, locaux et internationaux. Il a soutenu la création via des résidences et dispositifs d'accompagnement, valorisé les pratiques amateurs, et développé des projets d'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire LMV. En lien avec les partenaires locaux (établissements scolaires, médiathèques, structures médico-sociales), il a renforcé la médiation hors-les-murs, dans une logique de proximité et d'innovation. Le pôle affirme ses engagements en faveur de la parité, de l'écoresponsabilité et du vivre-ensemble, faisant de la culture un levier de cohésion et de dynamisme territorial.

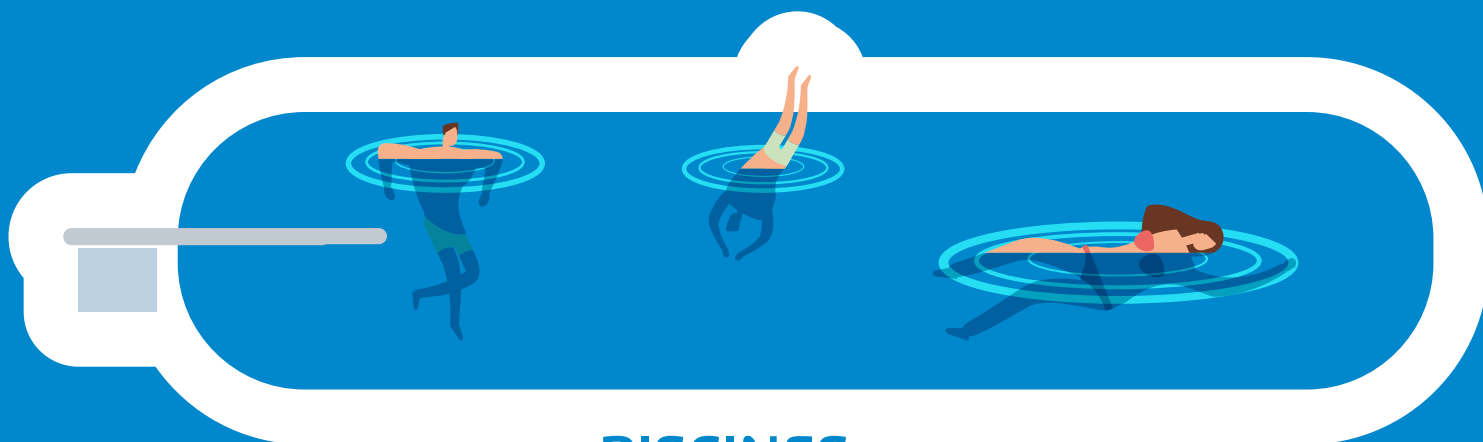


LA GARANCE, SCÈNE NATIONALE

La Scène nationale perçoit elle aussi une subvention (34 000 €) de la part de LMV pour financer l'organisation de concerts de musiques actuelles et l'accueil d'artistes en résidence.



Les équipes ont aussi noué des partenariats avec les acteurs culturels et sociaux du territoire comme le réseau des Médiathèques LMV, les crèches LMV, l'association La Gare de Coustellet, etc.



PISCINES

Piscine couverte Alphonse Roudière

La Clède
84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre Aquatique de plein air

Rue des Félibres
84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux équipements aquatiques à Cavaillon :

- **La piscine couverte Alphonse Roudière**

1 bassin de 25 x 10 mètres
1 bassin d'apprentissage

- **Un complexe de plein air composé de 3 bassins :**

1 bassin de 25 x 12.5 mètres
1 bassin d'apprentissage de 17 x 13.5 mètres
1 pataugeoire.



PISCINE ALPHONSE ROUDIÈRE

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de l'offre de services proposée aux usagers, le développement des actions éducatives et la poursuite des investissements visant à améliorer les conditions d'accueil et de pratique.

Accueil du public et activités aquatiques

La piscine a maintenu ses créneaux de nage matinale et poursuivi le développement de son offre d'activités. Face à une demande soutenue, 276 places d'activités aquatiques étaient proposées chaque semaine en 2025, contre 272 en 2024 et 239 en 2022.

Animations et vie de l'équipement

La quatrième édition du Téléthon aquatique a permis de parcourir collectivement 265 kilomètres à la nage et de récolter 680 € de dons. Les associations partenaires ont contribué à l'animation de cette journée à travers des initiations à la plongée, des défis de natation et de jeux.

Apprentissage de la natation

L'école de natation a reconduit le dispositif « Eau'lympique », permettant aux enfants de découvrir plusieurs disciplines aquatiques. L'apprentissage massé a également été poursuivi avec les écoles du territoire afin de favoriser l'acquisition du savoir-nager.



Sport et inclusion

La piscine accueille chaque année les scolaires, l'École de Natation Intercommunale, les clubs sportifs et de nombreux partenaires œuvrant dans les domaines du handicap, de l'inclusion et du maintien de l'autonomie. Près de 530 licenciés et adhérents fréquentent régulièrement l'équipement et plus de 17 000 entrées partenaires ont été enregistrées en 2025, dont 12 000 pour les clubs sportifs (Tritons, triathlon, plongée sous-marine et bébés nageurs).

Amélioration des équipements

Plusieurs travaux ont été réalisés : remplacement du carrelage des plages de bassins, installation d'une nouvelle rampe d'accès au petit bassin et réparations de toiture.

Organisation et formation des équipes

L'année a été marquée par plusieurs évolutions au sein des équipes et par la poursuite des formations de secourisme et de gestion des risques en partenariat avec le SDIS de Vaucluse.



CENTRE AQUATIQUE DE PLEIN AIR

La saison estivale 2025 a bénéficié de conditions météorologiques globalement favorables, malgré un mois de juillet plus venteux. Une ouverture exceptionnelle a été organisée fin juin lors de l'épisode caniculaire.

Accueil des publics

Le Centre de Plein Air a accueilli près de 28 500 usagers durant la saison. Il a également reçu près de 3 800 enfants issus des accueils de loisirs du territoire.

Animations et prévention

Deux matinées d'initiation au sauvetage aquatique ont été organisées dans le cadre de la prévention des noyades. Le site a également accueilli plusieurs éditions du dispositif Cap ou Pas Cap ainsi que deux sessions de baptêmes de plongée proposées par l'association Les Octopus du Luberon. Les séances d'aquagym ont séduit près de 600 participants.

Sécurité et qualité d'accueil

Le dispositif de médiation et de surveillance a été renforcé par la présence d'agents de sécurité et par l'appui ponctuel des forces de l'ordre afin de garantir la sérénité des usagers.

Amélioration et entretien des équipements

Des travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés : renouvellement des équipements d'ombrage, renforcement de certaines structures en béton, réfection ponctuelle des carrelages et installation de nouvelles douches.



APPRENTISSAGE DE LA NATATION SCOLAIRE

L'apprentissage de la natation constitue une mission essentielle du service. En 2025, 22 établissements scolaires ont bénéficié des enseignements dispensés sur les équipements communautaires.

La piscine Roudière a accueilli 103 classes entre septembre et juin, soit plus de 2 100 élèves du premier degré. À l'échelle des deux équipements, près de 2 600 élèves ont bénéficié d'un enseignement de la natation représentant plus de 30 400 passages enregistrés, dont 20 760 écoliers et 9 686 collégiens.

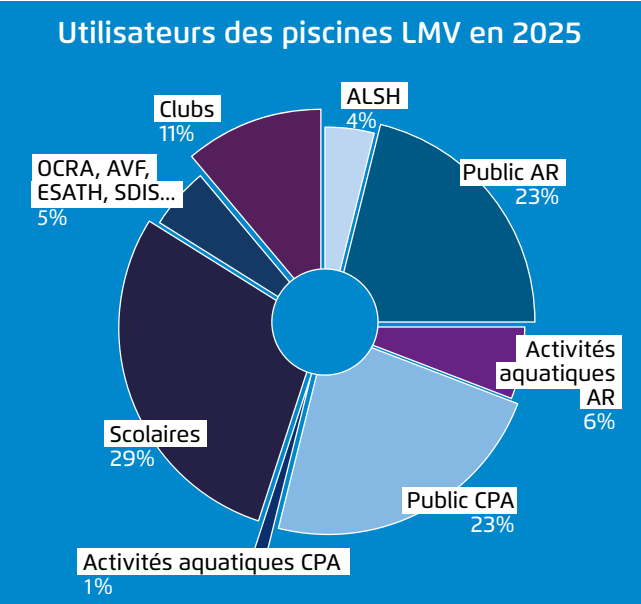
Le Centre de Plein Air a également accueilli 177 élèves de CM1 et CM2 dans le cadre d'actions de consolidation du savoir-nager avant l'entrée au collège.



BILAN 2025

2025	Public Roudière	Activités Aquatiques Roudière	Public CPA	Activités Aquatiques CPA	Scolaires	Ocra, AVF, AVH, Pompiers...	Clubs (TCC, CTC, LOL, EEE)	ALSH (CPA et Roudière)	Total
Entrées	21 638	6 197	24 025	636	30 446	5 160	12 000	4 152	104 254
	27 835		24 661						

Les deux piscines ont accueilli **104 254 entrées en 2025**.



Avec plus de 104 000 entrées enregistrées en 2025, les piscines intercommunales constituent des équipements de proximité majeurs pour les habitants du territoire. Au-delà de leur vocation sportive et de loisirs, elles participent pleinement à l'apprentissage du savoir-nager, à la prévention des noyades, à l'inclusion des publics fragiles, au développement de la vie associative et à la promotion de la santé par l'activité physique.

Par la diversité des services proposés et des publics accueillis, elles contribuent au quotidien à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'équipe de la piscine, qui accueillera de nouveaux maîtres-nageurs, prévoit de renouveler les animations aquatiques et réinvente la 5^e édition du Téléthon. Une formation « hygiène et sécurité » sera aussi accueillie dans l'enceinte de la piscine Roudière.

LES FONCTIONS SUPPORT

1. RESSOURCES HUMAINES 73

2. FINANCES 78

3. AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE 82

4. SERVICE COMMUN – CONSEIL ET INSTRUCTION DROIT DES SOLS 91

5. TECHNIQUE ET CADRE DE VIE 93

6. COMMUNICATION 97



RESSOURCES HUMAINES

Luberon Monts de Vaucluse a connu d'importantes évolutions depuis 2014, incluant la fusion de deux communautés de communes et d'un syndicat, l'intégration de deux communes, son passage en agglomération en 2017 avec l'intégration de cinq nouvelles communes, et la mutualisation des cadres des fonctions supports avec la ville de Cavaillon dès janvier 2018.

Depuis février 2018, la direction des Ressources Humaines est mutualisée entre LMV et la Ville de Cavaillon.

En 2023, la Direction des Ressources Humaines a été intégrée à la Direction Générale Adjointe Pilotage et innovation managériale. Elle s'est également étoffée par le rattachement du service prévention santé au travail, composé de deux agents.

PILOTAGE ET PROJETS TRANSVERSAUX RH

MISSIONS

Le service, composé de la responsable pilotage et projets transversaux RH, s'articule autour de plusieurs missions et notamment :

- Élaborer et piloter le budget RH,
- Assurer le suivi de la masse salariale et des effectifs de la collectivité à travers le tableau des emplois,
- Réaliser des analyses et des projections afin d'anticiper les évolutions et de maîtriser les coûts.

Un autre volet consiste à apporter conseil et expertise en matière de ressources humaines, et à accompagner l'organisation optimale des services.

Parmi les autres activités, ce service a pour fonction d'administrer le SIRH (Système d'information de gestion des ressources humaines) et de contribuer à son évolution ; de porter et suivre la mission handicap.

CHIFFRES CLÉS

- Budget 2026 consacré à la masse salariale : 17,3 M€

PERSPECTIVES 2026

En appui à la Direction Générale, le service pilotage et projets RH participera en 2026 au renouvellement des Lignes Directrices de Gestion (LDG) pour le nouveau mandat. Ce document stratégique vise à définir :

- la politique RH propre à la collectivité pour les 6 années à venir,
- les orientations et critères en matière de promotion et de valorisation des parcours.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET TALENTS

À travers une démarche fondée sur l'innovation RH, le service mutualisé développement des compétences et talents contribue à renforcer l'attractivité des organisations et à accompagner les évolutions des métiers. Il met en œuvre les politiques de recrutement et de développement des compétences. Il veille également à sécuriser et structurer les parcours professionnels des agents et à favoriser leur évolution tout au long de leur carrière. Il assure par ailleurs la gestion administrative des agents non titulaires et notamment la gestion des agents contractuels.

Le service intervient notamment sur les missions suivantes :

- l'accompagnement des services dans l'analyse de leurs besoins en compétences,
- la gestion et le pilotage des recrutements permanents, temporaires et saisonniers,
- le développement des stratégies de sourcing et de communication recrutement,
- la construction et le suivi du plan de développement des compétences avec un déploiement de parcours de formation interne et externe,
- l'accompagnement des mobilités internes et des transitions professionnelles,
- le suivi administratif des agents non titulaires (contractuels, alternants, service civiques)
- le suivi des stagiaires et des dispositifs d'immersion professionnelle.



Composé de 5 agents, le service s'organise autour des fonctions suivantes : une responsable mutualisée du service développement compétences et talents, une chargée de développement compétences - accompagnement mobilité mutualisée, de deux chargées de recrutement (l'une pour la ville et l'autre pour l'Agglomération) et d'une assistante administrative mutualisée.

Parmi ses missions complémentaires, le service pilote également la mission relative au suivi des cumuls d'activités des agents et assure l'administration de deux logiciels métiers.

CHIFFRES CLÉS

- 55 recrutements réalisés en 2025
- Contrats au 31/12/2025 : 93 contractuels permanents, 21 non permanents et 3 contrats d'alternance en cours, 2 services civiques
- 85 stagiaires accueillis en immersion ou découverte.
- Formations et développement des compétences :
- 422 jours de formations avec le CNFPT, 8 intra réalisées
- 61,3K€ consacrés aux formations sur 331 jours dont 18% sur des thématiques santé et sécurité
- 731 heures de formation de l'Ecole de Formation Interne (125 agents formés)
- 2 agents engagés dans le parcours Mutualisons nos énergies.

PERSPECTIVES 2026

- Formations aux addictions à destination des managers et sensibilisation des agents en juin 2026,
- Formation "Journée de la Culture Territoriale" - 24 septembre 2026.

2^{ème} semestre 2026

- Refonte des offres d'emploi et actualisation des fiches de postes,
- Lancement du projet de formation.

GESTION ADMINISTRATIVE ET CONSEIL RH

Le service gestion administrative et conseil RH, placé sous la responsabilité de la responsable pilotage et projets RH, accompagne au quotidien les agents et les managers dans l'ensemble des étapes de la vie professionnelle jusqu'à la retraite.

Composé d'une gestionnaire carrière, d'une gestionnaire paie et d'une gestionnaire temps et santé, il assure un suivi personnalisé des parcours, des carrières, de la rémunération et des situations administratives. Véritable partenaire RH de proximité, le service veille également à la gestion du temps de travail, des congés, de la santé au travail et des situations d'indisponibilité physique.

Engagé dans une démarche de modernisation et d'amélioration continue, il participe activement aux projets de dématérialisation, d'optimisation des processus RH et de développement d'outils numériques au service des agents, comme par exemple le portail RH.

RÉALISATIONS 2025

- Gestion dématérialisée des congés avec la mise en œuvre d'un portail RH accessible par tous les agents sur smartphone, tablette ou ordinateur,
- Développement d'un module de gestion des emplois et des postes de travail dans le logiciel métier,
- Étude relative à la revalorisation des seuils et montants de participation employeur à la mutuelle santé.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'ensemble des employeurs publics vont devoir organiser les élections professionnelles afin de renouveler les représentants du personnel dans les différentes instances, et notamment le comité social territorial (CST), les commissions administratives paritaires (CAP) et la commission consultative paritaire (CCP).

La date des élections professionnelles a été fixée au 10 décembre 2026.



FINANCES

La direction financière participe à la **définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire** et financière de l'EPCI. Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration.

À ce titre, **elle prépare les budgets, élabore les documents comptables et budgétaires de l'EPCI, assiste et conseille les élus, la Direction générale des services et les services de la collectivité.**

Elle réalise des **analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives** et alimente les tableaux de bord financiers.

Elle supervise l'**exécution des recettes et des dépenses de la collectivité** mais assure également la **gestion de la dette** et de la trésorerie, le **suivi de la fiscalité et des ressources** de l'établissement, les relations avec les services comptables et de contrôle budgétaire de l'État, les fournisseurs et les usagers.



RÉALISATIONS 2025

- Préparation du débat d'orientations budgétaires et des budgets primitifs 2025 (7 budgets-100 M€),
- Sensibilisation des gestionnaires de LMV à la nouvelle responsabilité financière des gestionnaires publics, en lien avec le service de gestion comptable d'Avignon,
- Organisation de la Commission Locale annuelle d'Évaluation des Charges Transférées,
- Participation aux COPIL sur l'aménagement de la ZAC des Hauts Banquets et gestion de la stratégie financière,
- Participation aux comités de suivi des travaux GEMAPI en lien avec le SMAVD et le SIRCC,
- Mise en place d'une méthodologie de cotation verte pour les dépenses d'investissement sur le budget principal et des budgets annexes,
- Mise en place de formations axées sur les finances.



DATES CLÉS 2025

- **19 février 2025** : Débat d'orientations budgétaires,
- **3 avril 2025** : Vote des budgets primitifs 2025 (7 budgets),
- **7 juillet 2025** : Commission Locale D'Évaluation des Transferts de Charges liée à la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines et au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.

CHIFFRES CLÉS 2025

Compte administratif du budget principal :

Dépenses d'équipement engagées :
13 988 857.44 € (avec fonds de concours,
subventions d'équipement)

Dépenses de fonctionnement : 52 349 406.58 €
Recettes de fonctionnement : 55 502 356.62 €
Dette par habitant : 412.10 €
Désendettement : 2,17 ans

Compte administratif du budget annexe campings :

Dépenses d'équipement engagées : 228 969.36 €
Dépenses d'exploitation : 419 273.16 €
Recettes d'exploitation : 640 680.64 €

Compte administratif du budget annexe transport / mobilités :

Dépenses d'équipement engagées : 837 319.55 €
Dépenses d'exploitation : 2 856 783.02 €
Recettes d'exploitation : 2 661 656.63 €

Compte administratif des budgets annexes zones sud :

Dépenses d'exploitation : 5 344 178.96 €
Recettes d'exploitation : 5 691 107.31 €

Compte administratif du budget annexe

« eau potable » :

Dépenses d'équipement engagées : 105 397.70 €
Dépenses d'exploitation : 122 873.66 €
Recettes d'exploitation : 127 508.14 €

Compte administratif du budget annexe assainissement collectif :

Dépenses d'équipement engagées :
4 293 889.95 €
Dépenses d'exploitation : 2 065 086.88 €
Recettes d'exploitation : 2 916 816.66 €

Compte administratif du budget annexe assainissement non collectif :

Dépenses d'exploitation : 56 315.59 €
Recettes d'exploitation : 56 607.59 €

Nombres d'actes (mandats, titres et factures)

traités par le service en 2025 :

Mandats : 28 669 lignes
Titres : 4 681 lignes
Factures : 7 917 lignes

PERSPECTIVES 2026

- Mise en place d'un Pacte financier fiscal avec les communes membres,
- Rédaction du rapport quinquennal sur les Attributions de Compensation,
- Poursuite de la cotation verte pour le budget principal et les 6 budgets annexes,
- Réorganisation du service et mutualisation de deux collaborateurs avec la Ville de Cavaillon.



AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

La Direction des Affaires Générales – Juridique et Commande Publique de Luberon Monts de Vaucluse est structurée autour de cinq missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses (dont la gestion du conseil communautaire en collaboration avec la direction générale des services),
- Les assurances,
- Les affaires générales,
- La commande publique,
- Les archives,
- Les systèmes de vidéo-protection.

1. L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

1.1. Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires, au côté de la Direction générale. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. Et à l'issue du conseil, il assure le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

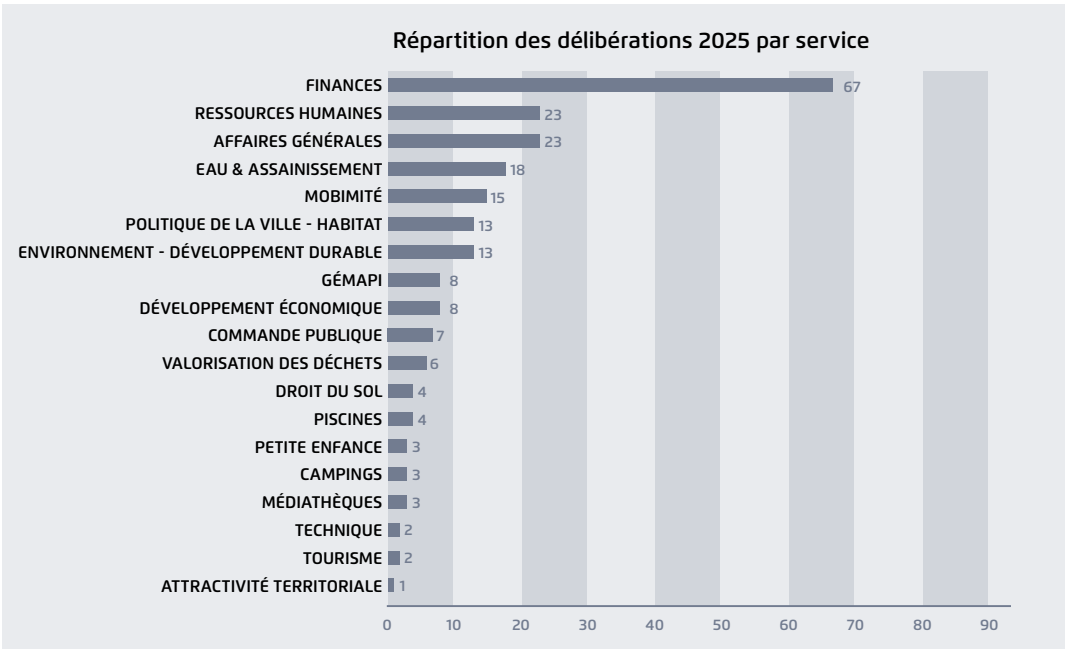
Durant l'année 2025, le conseil communautaire s'est réuni à 6 reprises et a donné lieu à l'approbation de plus de 223 délibérations.

Arrêtés du Président

Dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs propres, le Président a signé 61 arrêtés en 2025 dont 49 relatifs à l'administration du marché de Coustellet, 10 relatifs aux délégations de fonction et de signature et 2 portants sur le domaine public.

Décisions du Président

Aux termes de l'article L.5211-9 du CGCT et de la délibération du conseil communautaire n°2020-57 en date du 23 juillet 2020 modifiée, le Président est habilité à prendre des décisions dans les domaines pour lesquels la compétence lui a été attribuée. En 2025, 110 décisions ont été prises dont 54 relatives aux marchés publics, 44 dans le domaine des finances, 10 sur le domaine public.



1.2. Gestion de l'activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de défendre les intérêts de l'intercommunalité.

Elle intervient dans les différents domaines de contentieux à l'exclusion de celui des ressources humaines.

Les domaines sur lesquels portent ces recours sont les suivants :

- Commande publique,
- Recours d'usagers contre des décisions de l'administration,
- Dommages de travaux publics.

Parallèlement, le service juridique supervise des recours en responsabilité dès qu'un préjudice est subi par LMV et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

- Quatre procédures ont été initiées contre la communauté d'agglomération en 2025 près le tribunal administratif de Nîmes.
- Trois procédures initiées antérieurement ont été jugées en 2025 par le tribunal administratif de Nîmes. La communauté d'agglomération a été déboutée à une reprise et a gagné deux procédures.

En 2025, LMV a déposé deux plaintes au commissariat de police de Cavaillon afin de protéger notamment ses agents.

Par ailleurs, la direction juridique accompagne les services tout au long de l'année sur des points de droits dans le cadre de l'action quotidienne.

2. LES AFFAIRES GÉNÉRALES

Le service intervient tout au long de l'année pour le suivi du contrat de location et de maintenance de la machine à affranchir. Il assure mensuellement les engagements ainsi que le rapprochement des factures.

En 2025, 4141 plis ont été affranchis pour la collectivité mais aussi pour les bureaux du Scot et du Siecutom (refacturation en fin d'année pour ces deux organismes).

3. LA GESTION DES ASSURANCES

Les contrats souscrits depuis le 1^{er} janvier 2022 ont une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Les différents contrats et assureurs sont les suivants :

- Dommages aux biens → SMACL à Niort (79),
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34),
- Responsabilité civile → Groupement PNAS/AREAS à Paris (75),
- Responsabilité civile atteintes à l'environnement → Groupement SARRE & MOSELLE/BHSI à Sarrebourg (57),

- Protection juridique → Groupement RELYENS MUTUAL INSURANCE à Lyon (69),
- Risques statutaires → Groupement GRAS SAVOYE/ ALLIANZ à Lattes (34),
- Cyber risques → Groupement CYBER COVER/ GENERALI/GROUPE ROUGE à Paris (75).

Le tableau ci-dessous recense, par domaine d'assurance (hormis risques statutaires gérés par le service des ressources humaines), le nombre de sinistres traités pour l'année complète.

	Dommages aux biens	Flotte auto (FA) et auto-missions (AM)	Responsabilité civile	RC Atteintes à l'Envt	Protection juridique	Cyber risques	Total
2025	6	FA : 7 AM : 0	8	0	0	0	21
Nbre de sinistres déclarés en 2024	3	FA : 7 AM : 0	4	-	-	-	14
Nbre de sinistres non déclarés en 2024	3	-	4	-	-	-	7

En 2025, quatrième année des contrats en cours, le nombre de sinistres traités dans l'année est nettement inférieur à 2024 ainsi qu'aux années antérieures.

Le nombre de sinistres en **dommages aux biens** est stable en nombre. Les sinistres déclarés concernent des dégâts matériels suite à un accident de circulation (abri bus, borne escamotable).

Les sinistres non déclarés concernent des biens détériorés par les tiers et qui ont fait l'objet d'un recours direct sans avoir recours à l'assureur.

Une baisse du nombre de sinistres en **flotte automobile** est constatée en 2025. Le nombre de sinistres déclarés est inférieur aux années précédentes. La majorité concerne des accrochages ayant lieu lors des opérations de collecte des ordures ménagères.

Le nombre de dossiers traités en **responsabilité civile** est en baisse par rapport à l'année 2024. Néanmoins, comme les années précédentes, pour la grande majorité, les sinistres n'ont pas de conséquences financières pour la collectivité. Les autres sinistres déclarés correspondent à divers dommages liés à l'assainissement.

Aucun sinistre déclaré en 2025 en **protection juridique**.

Les **contrats responsabilité civile atteintes à l'environnement et cyber risques** sont de nouveaux contrats conclus depuis 2022. Aucun sinistre n'a été déclaré.

4. L'ACTIVITÉ COMMANDE PUBLIQUE

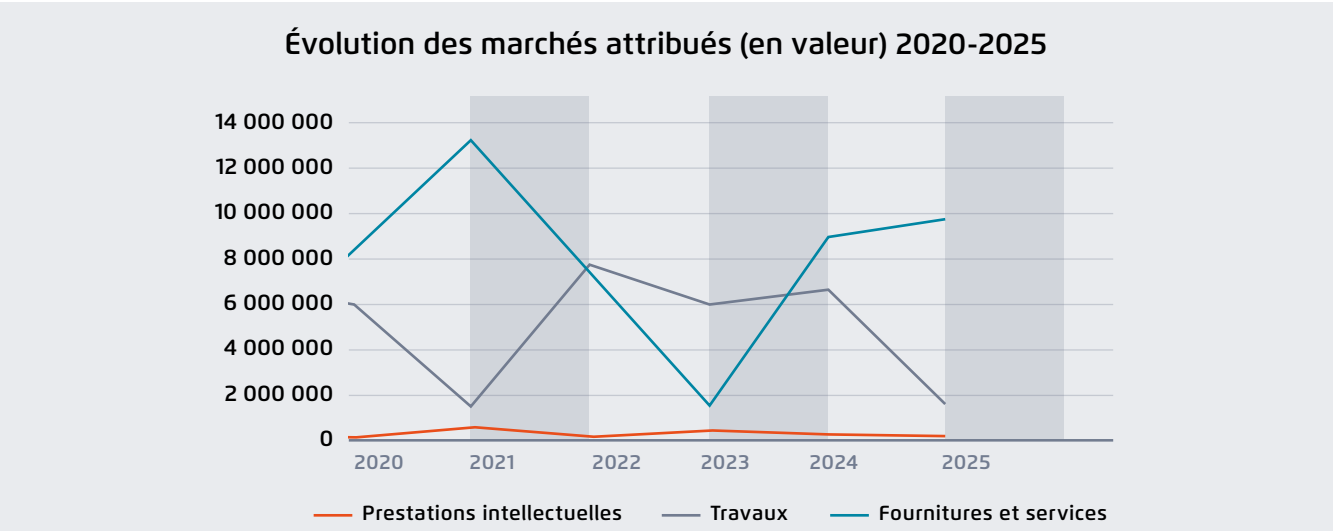
4.1. Bilan global de l'année 2025

En comparaison avec l'année 2024, le nombre de procédures lancées et celui des marchés attribués en 2025 restent constants. En revanche, la commande publique enregistre une baisse significative de la valeur totale des opérations, cela s'explique notamment par l'aboutissement des opérations importantes du mandat 2020-2026 telles que la constructions des STEP et des réseaux associés.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de consultations lancées	21	20	18	19	19
Nombre de MAPA	12	8	14	12	12
Nombre d'appels d'offres	8	8	7	7	7
Nombre de procédures autres	3	4	4	0	0
Nombre de marchés attribués	55	40	23	36	35
Valeur des marchés € HT	15,3 millions	15 millions	8,3 millions	15,8 millions	11,4 millions

Les opérations les plus importantes en 2025, concernent :

- L'exploitation du réseau de transport,
- Le transport des déchets issus de toutes les déchèteries du territoire,
- La collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines,
- L'acquisition de véhicules (utilitaires, benne, citadines).

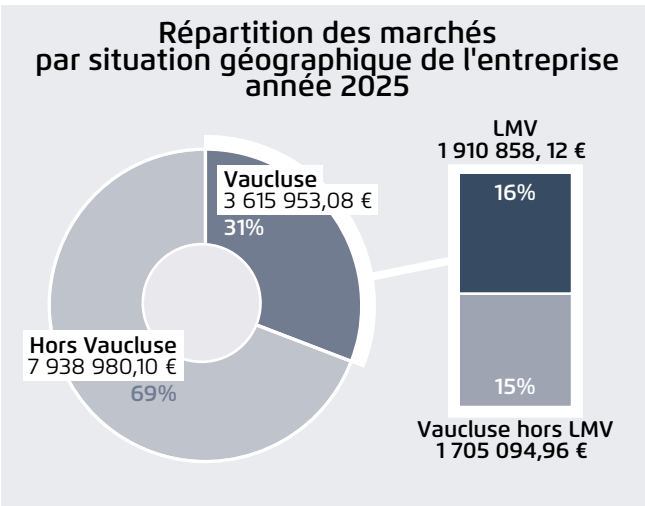


En 2025, la quasi-totalité des consultations est issue des opérations liées aux services de la valorisation des déchets et de la gestion des bâtiments de la collectivité.

Service	Nb de procédures	Nb de marchés attribués	Valeur des marchés € HT
Développement	1	2	733 031
Eau/Assainissement	1	1	88 728
Finances	1	0	0
Mobilité	1	1	1 503 222
Petite enfance	2	2	183 492
Techniques	6	11	1 063 671
Valorisation des déchets	7	18	7 851 454
TOTAL	19	35	11 423 598

4.2. Emprise de la commande publique sur le secteur économique local

Dans la répartition des marchés par situation géographique en 2025, nous constatons que les entreprises vauclusiennes sont moins représentées au sein de la commande publique ; cela est lié en partie par la valeur financière des marchés attribués en appel d'offres pour les entreprises non-vauclusiennes comme le marché d'exploitation du réseau de transport ou le marché de transport des déchets issus de toutes les déchetteries du territoire. Le graphique ci-contre montre qu'en 2025, les entreprises vauclusiennes obtiennent 31 % du montant des marchés (contre 60 % en 2024).



4.3. Gestion de la commande publique en cours d'exécution de marché

Ces missions ont pour objet en cours d'exécution d'un marché public d'assurer la bonne gestion administrative et réglementaire en association avec le service gestionnaire.

4.3.1. Déclaration de sous-traitance

La direction des affaires générales et juridiques intervient également en cours de marché pour l’instruction des déclarations de sous-traitance lorsqu’il y a lieu. Cette étape implique de vérifier que les sous-traitants remplissent leurs obligations fiscales et sociales, ainsi que les obligations d’assurances.

Ces actes sont majoritairement établis sur des marchés d’assainissement et de travaux.

Le tableau ci-dessous recense, le nombre de déclarations de sous-traitance traitées par le service de la commande publique par an :

Année	Nombre de modification de marché
2025	19
2024	24
2023	32



5. LA GESTION DES ARCHIVES DE LA COLLECTIVITÉ

Du fait des différentes évolutions et extensions de LMV, celle-ci conserve différents fonds d’archives :

- Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du Nord Luberon : fonds clos 1979-2004 (SIROM),
- Syndicat intercommunal Les Marmousets : 1987-2013,
- Communauté de communes de Coustellet : 1994-2013 (CCC),
- Communauté de communes Provence Luberon Vaucluse : 2001-2013 (CCPLD),
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV),
- Communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse : 2017- aujourd’hui (CALMV).

5.1. Suivi des archives 2025

État des archives en fin d'année 2025	Mètres linéaires
Archives conservées	152,41 (+69,43 en 1 an)
Archives « D ¹ », « T ² » à venir	48,11
Élimination des archives	22,04

1. Destruction 2. Tri

5.2. Bilan 2025

Le bureau des archives a accueilli 55.90 ml d’archives en provenance du service d’autorisation du droit des sols.

Recherches de documents en 2025 :

Celles-ci sont multiples et variées, essentiellement à la demande des services dans le cadre par exemple d’un futur projet mené par la collectivité, la gestion des dossiers suivis par les ressources humaines, etc.

6. LA GESTION DE LA VIDEOPROTECTION DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis 2011 la mise en place d'un système de vidéo-protection a été admise comme un élément permettant de concourir à la prévention de ces atteintes aux biens, à la sécurité des personnes ainsi qu’à la protection des bâtiments publics.

À ce jour, LMV possède dix systèmes de vidéo-protection dont un des sites intègre un dispositif de visionnage des images en direct par le centre de supervision urbain de la ville de Cavaillon selon la tranche horaire.

En 2025, l'agglomération a renouvelé les autorisations de l’utilisation des systèmes de vidéo-protection auprès des services de la préfecture sur deux sites.

L’installation d'un tel dispositif est soumise à une autorisation préfectorale tous les cinq ans après dépôt d’un dossier descriptif et à la validation de la Commission Départementale des systèmes de vidéo-protection.



SERVICE COMMUN – CONSEIL ET INSTRUCTION DROIT DES SOLS

Créé le 1^{er} juin 2015 sous la forme mutualisée, le service conseil et instruction du droit des sols instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme de plusieurs communes membres de l'Agglomération. L'adhésion par les communes est facultative et soumise à la signature d'une convention.

Dès 2025, deux nouvelles communes sont entrées dans le dispositif portant le nombre de communes partenaires à 13 sur 16 communes membres de l'agglomération.

Le champ d'intervention du service s'étend désormais sur les territoires suivants : Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Lauris, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Puget et Puyvert.

L'équipe pluridisciplinaire apporte son expertise et accompagne les communes adhérentes sur les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire, dans un contexte juridique contraint, de transition numérique et écologique, en intégrant de fait les impératifs de prévention des risques juridiques et naturels.

Il centralise la téléprocédure spécifique permettant aux communes de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

ACTIVITÉ DU SERVICE

Au-delà de l'instruction des autorisations d'urbanisme sur les 13 territoires membres, le service apporte un appui et une expertise aux communes adhérentes et les conseille en matière d'aménagement du territoire et de planification foncière. Il prodigue des formations en interne aux agents communaux sur ces sujets et organise une journée annuelle d'actualité sur ces thématiques. En 2025, elle a eu lieu en décembre.

Le service commun, administrateur du logiciel de téléprocédure, forme également les agents communaux sur le volet de la transformation numérique afin que ces derniers puissent sensibiliser et accompagner les usagers dans cette innovation. A ce jour, 80% des demandes d'autorisation sont déposées de façon dématérialisée sur l'ensemble des 13 territoires, un point remarquable quand on sait que seules 4 communes sur 13 sont soumises à l'obligation.

On peut d'ores et déjà constater une plus grande fluidité dans les échanges, un service plus performant et des usagers sensibilisés aux bénéfices financiers et environnementaux.

Le centre instructeur se voit également confier la réalisation des missions d'accueil du public et de pré-instruction en matière d'autorisation d'urbanisme pour le compte de la commune de Cavaillon.



CHIFFRES CLÉS

1914 autorisations d'urbanisme instruites sur les 13 communes membres par les 10 agents du service.

PERSPECTIVES 2026

Cette modernisation se poursuit avec une numérisation des données en cours pour le déploiement d'un SIG indispensable à une instruction du droit des sols performante et plus globalement, à un aménagement du territoire par la donnée.





SERVICES TECHNIQUES – BÂTIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de LMV englobe 49 bâtiments hors office du tourisme.

- 14 établissements d'accueil du jeune enfant,
- 12 médiathèques,
- 2 piscines,
- 2 campings,
- 1 aire d'accueil des gens du voyage,
- 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts,
- 7 bâtiments administratifs / services généraux / bâtiments techniques,
- 8 bâtiments ou installations diverses.



LES RÉALISATIONS 2025

SIÈGE LMV

- Remplacement des moteurs de volets roulants,
- Pose de parafoudres sur les bornes électriques,
- Isolation du plafond des locaux des archives et de l'informatique dans le bâtiment technique.

MÉDIATHÈQUES

- **Cabrières**
 - Réfection des peintures du 1^{er} étage.
- **Cavaillon**
 - Rénovation totale du système de chauffage et de rafraîchissement (nouvelle pompe à chaleur),
 - Réfection de la banque d'accueil avec accessibilité PMR,
 - Réfection des sanitaires hommes du rez-de-chaussée.
- **Cheval-Blanc**
 - Installation de nouveaux volets coulissants.
- **Lagnes**
 - Transfert et aménagement de la Médiathèque dans les locaux du Centre Tertiaire (travaux de peinture, d'électricité, de VMC, d'alarme, création de l'escalier, etc.).

• Mérimol

- Réfection des peintures de la réserve.

PISCINES

• ROUDIÈRE

- Réfection des caniveaux et reprise des finitions sur les margelles du grand bassin,
- Mise en place de carrelage sur les bancs et dans les vestiaires,
- Installation d'une 2^{ème} rambarde inox dans le moyen bassin,
- Création d'un garde-corps pour les escaliers extérieurs,
- Mise en place d'un portail et d'une clôture.

• PLEIN AIR

- Installation de douches à la pataugeoire,
- Remplacement de deux fenêtres dans la cage d'escaliers,
- Mise en place d'une nouvelle colonne de forage avec clapet anti-retour.

CRÈCHES

- **LA COMBE (Les Taillades)**
 - Réfection du plan de travail de la cuisine.
- **CREANGE (Cavaillon)**
 - Création d'une buanderie,
 - Sécurisation du garde-corps et du portail de la terrasse.
- **LA FARANDOLE (Cavaillon)**
 - Pose d'une climatisation dans la buanderie.
- **LE REPÈRE DES GALOPINS (Cavaillon)**
 - Réfection de peinture des portes extérieures,
 - Pose de films sur le vitrage de la verrière et installation de nouveaux lanterneaux.
- **LA PÉPINIÈRE (Cavaillon)**
 - Réaménagement du jardin avec installation d'un système de goutte à goutte,
 - Réfection des peintures du grand dortoir et des salles de vie.
- **LES PETITS PAS (Cabrières)**
 - Réfection des sols, des peintures et des dalles de plafond du Relais Petite Enfance (RPE),
 - Réfection des peintures deux salles de changes, des deux salles de jeux et de la cuisine.
- **LI PITCHOTS (Lagnes)**
 - Mise en accessibilité du regard des eaux usées (déplacement du portail).
- **EUGÈNE VALENTIN (Cavaillon)**
 - Mise en place de la fibre optique,
 - Pose d'une nouvelle porte de service extérieure dans la cuisine.



CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

- Aménagement paysager suite au transfert de la médiathèque,
- Réfection des façades du bâtiment de l'Office Français de la Biodiversité (OFB),
- Remise en état de la façade des blocs sanitaires,
- Remplacement des projecteurs de la circulation intérieure du bâtiment (passage en LED).

DÉCHETTERIES

- **Cavaillon**
 - Mise en place d'un nouveau portail motorisé,
 - Création d'un abri contre le soleil.
- **Lauris**
 - Installation d'une climatisation dans le local du personnel.
- **Vaugines**
 - Mise en place d'un nouveau portail motorisé,
 - Réfection mode de chauffage/clim dans le logement du gardien.

OFFICE DE TOURISME CAVAILLON

- Réhabilitation de huit canalisations par chemisage.



CAMPINGS

• Cavaillon

- Réfection de la voirie, de l'entrée et des stationnements,
- Travaux d'amélioration de la visibilité à l'entrée du camping,
- Mise en place de trois nouveaux locatifs avec terrasses en remplacement de trois cottages,
- Réfection des sols des sanitaires centraux.

• Maubec

- Rénovation des sanitaires.

VOIRIE

• Cavaillon

- Requalification de l'Avenue du Moulin de Losque,
- Création d'un mode doux sur l'Avenue de Vidauque,
- Fin du programme de modernisation du parc d'éclairage public,
- Revalorisation des massifs en paillage de l'Allée Romain Baud.

• Coustellet

- Réfection des trottoirs et de la signalisation du Quai des Entreprises.

• Mérindol

- Installation d'une signalétique sur le site de l'observatoire ornithologique avec reprise de l'escalier (Espace Naturel Sensible La Garrigue) pour le renouvellement du Label Tourisme Handicap.

PERSPECTIVES 2026

- Préparation au déménagement du Service Déchets avec construction de bureaux et réhabilitation des hangars existants chemin du Vieux Taillades à Cavaillon et changement d'usage du bâtiment Collecte actuel au siège LMV,
- Réfection de la verrière, réfection des sanitaires du 1er étage et réfection des réseaux de la centrale de traitement de l'air (CTA) à la Médiathèque de Cavaillon,
- Mise en place d'une Gestion Technique des Bâtiments à la Médiathèque de Cavaillon et à la Piscine Roudière,
- Réfection du cheminement piétons avec de nouvelles dalles (en remplacement des brumisateurs) au Grand Bassin et pose d'une voile d'ombrage à la pataugeoire de la Piscine Plein Air,
- Rénovation d'une partie du système de chauffage au Centre Tertiaire de Lagnes,
- Réhabilitation du rez-de-chaussée de l'office de tourisme de Cavaillon (vitrine, sols, peintures, électricité, réseau chauffage/rafraichissement, etc.),
- Mise en place de monoblocs béton sur l'espace dédié aux gravats dans les Déchetteries de Cavaillon et Vaugines,
- Installation d'une pompe à chaleur et d'un ballon thermodynamique pour le logement de fonction du Camping de Cavaillon,
- Amélioration du système de chauffage du logement de fonction du Camping de Maubec,
- Mise aux normes traitement de l'air des crèches,
- Études pour la construction d'une aire de lavage au Sieceutom de Cavaillon,
- Prévision du lancement d'études énergétiques pour mise en place d'un plan de maintenance quinquennal.



COMMUNICATION

La Direction de la communication est en charge de la **communication interne et externe** de l'Agglomération. Elle doit notamment rédiger la revue intercommunale, développer la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) ainsi que les relations avec la presse, mais aussi superviser tous les documents de communication émanant de chacun des services de l'Agglomération et accompagner ces derniers dans cette mission. Enfin, le service est **en charge du protocole et de l'organisation d'événements internes** (remise de médailles) mais aussi publics.

UNE DIRECTION AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Tout au long de l'année, la Direction de la communication accompagne les services et les élus dans la valorisation des politiques publiques portées par LMV Agglomération.

Ses missions couvrent notamment :

- La mise à jour et l'administration des sites internet institutionnels,
- L'animation des réseaux sociaux et la veille numérique,
- La création de contenus rédactionnels, graphiques et audiovisuels,
- L'accompagnement des services dans leurs projets et leurs besoins de communication,
- La conception et la diffusion de campagnes d'information,

- La rédaction de la lettre d'information mensuelle et de la Revue annuelle,
- Le pilotage du magazine Ici l'actu à destination des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Cavaillon,
- La réalisation de kits de communication à destination des services et partenaires,
- L'organisation d'événements institutionnels et le suivi du protocole.

Par son expertise et son accompagnement quotidien, la Direction de la communication contribue à rendre l'action publique plus lisible, accessible et visible auprès des habitants, des partenaires et des agents.

LES RÉALISATIONS 2025

1. Moderniser les outils de communication et sécurisation des pratiques numériques

1.1 Déploiement de la solution Letsignit

Dans le cadre de l'harmonisation des outils de communication et du renforcement de l'identité institutionnelle de l'Agglomération, la Direction de la communication a piloté en 2025 le déploiement de la solution LETSIGNIT auprès de l'ensemble des agents disposant d'une messagerie professionnelle.

Ce projet permet de standardiser les signatures électroniques, de renforcer la visibilité institutionnelle et d'assurer une cohérence des messages diffusés auprès des usagers, partenaires et acteurs du territoire.

Il offre également la possibilité de diffuser des campagnes de communication de manière centralisée et contribue à une démarche de sobriété numérique par la rationalisation des contenus et des pratiques.



1.2 Protection des données – RGPD et mission de DPO

En 2025, LMV a engagé une démarche de continuité et de sécurisation de sa mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la suite de la fin de mission de son précédent prestataire.

Une consultation a permis de retenir un nouveau prestataire afin d'assurer la mission de Délégué à la protection des données (DPO). Depuis le 1er janvier 2026, cette mission est assurée par le cabinet DPO Systems (Gardanne).

Dans ce cadre, la Direction de la communication, en tant que correspondante RGPD en lien avec le DPO, contribue au suivi des traitements de données et veille à l'intégration des exigences de protection des données dans les pratiques de communication.

1.3 Participation à l'exercice national de gestion de crise cyber REMPARE25

En 2025, la Direction de la communication a participé à l'exercice national de gestion de crise cyber REMPARE25. Cette mobilisation a permis de tester le rôle de la communication institutionnelle dans un contexte de crise majeure, notamment en matière d'information des usagers, de coordination interne, de gestion des sollicitations des médias et de lutte contre les risques de désinformation.



L'exercice a également contribué à renforcer la culture de gestion de crise au sein de la collectivité et à identifier des pistes d'amélioration pour garantir la continuité de l'information et du service public en situation dégradée.

2. Accompagner les agents et sécuriser les pratiques

2.1 Anticipation des enjeux de communication préélectorale

Dans la perspective des élections municipales de 2026, la Direction de la communication a mené un travail de sensibilisation auprès des services et des agents afin de rappeler le cadre applicable à la communication institutionnelle en période préélectorale.

Cette démarche a permis de sécuriser les pratiques et de garantir le respect des principes de neutralité et de continuité du service public.

2.2 Transmission des bonnes pratiques numériques au sein de l'École de formation interne

Dans le cadre de l'École de formation interne mutualisée entre LMV Agglomération et la Ville de Cavaillon, la Direction de la communication a animé une formation dédiée aux « Bonnes pratiques de communication : les réseaux sociaux professionnels », réunissant une quinzaine d'agents.

Au-delà de l'acquisition de compétences individuelles, cette action a contribué à développer une culture commune de la communication numérique et à renforcer le rôle d'ambassadeur que chaque agent peut jouer dans la valorisation de l'action publique et de l'attractivité du territoire.





3. Valoriser l'action publique et renforcer le lien avec les publics

En 2025, la Direction de la communication a poursuivi son accompagnement des services dans l'organisation et la valorisation des événements portés par LMV Agglomération.

Elle a notamment copiloté, au côté du service Mobilité, la deuxième édition de LMVélo, événement destiné à promouvoir les mobilités douces et la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire.

La Direction a également accompagné plusieurs temps forts de LMV, parmi lesquels Petite Enfance en Fête au côté du service Petite Enfance, la participation de LMV Agglomération à la Foire de Cavillon avec le service Déchets, ainsi que de nombreuses opérations de communication et de valorisation des politiques publiques.

En matière de protocole, la Direction de la communication a assuré l'organisation et la coordination de plusieurs rendez-vous institutionnels majeurs, notamment la cérémonie des vœux 2025 du Président, l'inauguration des avenues de Vidauque, du Moulin de Losque ainsi que du sentier ornithologique de Mérindol.

4. La Guinguette LMV, un temps fort de la cohésion interne

Temps fort de la vie de l'agglomération, la Guinguette LMV a réuni en 2025 les agents de l'Agglomération autour d'un moment de convivialité et de partage.

Cet événement fédérateur contribue au renforcement du sentiment d'appartenance et à la qualité de vie au travail.

Portée par la Direction de la communication avec l'appui d'une dizaine d'agents volontaires, cette manifestation s'inscrit pleinement dans la politique de qualité de vie au travail.



CHIFFRES CLÉS

• Facebook :

- Vues : 362,2k
- Nombre d'interactions avec le contenu : 4,2k (+10% par rapport à 2024)
- Clics sur un lien : 1,1k
- Visites de la page : 14,7k
- Followers en plus : 305 (+42% par rapport à 2024)

• Instagram :

- Vues : 21,4k
- Nombre d'interactions avec le contenu : 271 (+100% par rapport à 2024)
- Visites de la page : 732 (+3,6k% par rapport à 2024)
- Followers en plus : 240

PERSPECTIVES 2026

Au travers de ses missions quotidiennes comme de ses projets structurants, la Direction de la communication poursuit un objectif constant : rendre l'action de LMV Agglomération plus lisible, plus accessible et plus proche des habitants.

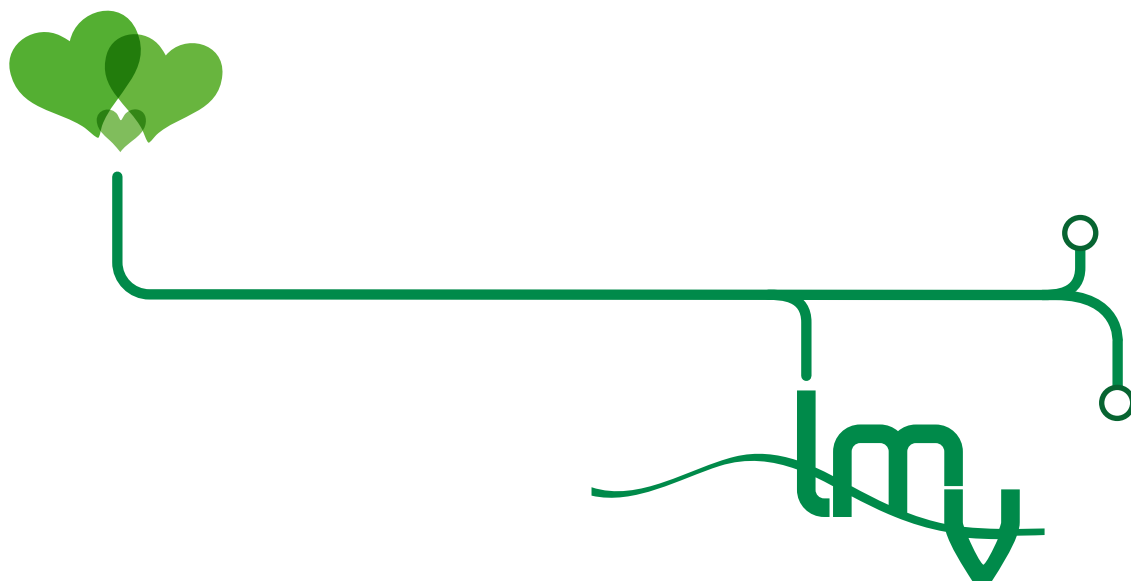
L'année 2026 s'inscrira dans le contexte de l'installation du nouveau mandat communautaire et de la définition des orientations stratégiques de l'agglomération.

Dans cette dynamique, la Direction de la communication engagera une démarche de concertation auprès des communes membres afin de mieux appréhender leurs enjeux, leurs besoins et leurs attentes en matière de communication. Cette phase d'écoute aura vocation à identifier les modalités d'accompagnement pouvant être proposées par LMV, dans une logique de

coopération renforcée et de mutualisation des outils et pratiques.

Par ailleurs, l'École de formation interne poursuivra son développement avec la mise en œuvre de nouveaux modules destinés à accompagner la montée en compétences des agents sur les usages numériques. Deux formations seront notamment proposées en 2026 : « Être performant sur LinkedIn » et « La maîtrise de Canva – niveau débutant », visant à renforcer les pratiques professionnelles en matière de communication digitale et de production de contenus.

Enfin, l'année 2026 sera consacrée à l'élaboration du projet de service de la Direction de la communication pour le nouveau mandat. Ce document stratégique permettra de définir les priorités, les axes de développement et les modalités d'action de la direction, en cohérence avec les orientations politiques de la collectivité et les évolutions des pratiques de communication publique.



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr

